

EL-AOUANA, JIJEL

DÉCOUVERTE DE LA FAMILLE D'UN TERRORISTE DANS UNE CASEMATE

Page 3

IL COMPTAIT "RAVITAILLER" SES DEALERS

UN GROSSISTE DE KIF TRAITÉ TOMBE À ALGER

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 2421 - Mercredi 4 mars 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, EQUIPE
ALGÉRIENNE A'

LES LOCAUX PEAUFINENT LEUR STAGE À SIDI-MOUSSA

Page 17



LE PROJET DE LOI SUR LES VIOLENCES À SON ÉGARD SUJET DE DIVERGENCES

LA FEMME DIVISE L'APN

Page 3



CONVENTION DE L'ONU SUR
LA LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT
DU TERRORISME

L'ALGÉRIE PROPOSERA UN PROTOCOLE ADDITIONNEL



Page 4

LE MAROC RESTE LEADER
COMME PRODUCTEUR
MONDIAL DE RÉSINE DE CANNABIS

L'OICS ACCABLE LE ROYAUME DE SA MAJESTÉ

Page 3

IL A ÉTÉ PROVOQUÉ
PAR UNE FUITE DE GAZ

UN INCENDIE À BIR MOURAD RAÏS MAÎTRISÉ



Page 4

GRÈVE DANS L'ÉDUCATION

BENGHEBRIT ÉVOQUE LA CRÉATION D'UN "ORGANE DE MÉDIATION"

Page 5

CONCURRENCE NATIONALE DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'ARPT COMPTE SÉVIR

Page 5



500
exposants attendus
au Salon des
fournisseurs de
services pétroliers.

100
enfants enlevés
au Soudan du Sud.

1.450
projets de promotion
immobilière garantis
par le FGCMPI.

Absence de bases de données sur la listériose en Algérie

Aucune base de données ni information concernant la situation épidémiologique de la listériose en Algérie n'existe à ce jour, ont déploré samedi des microbiologistes et des médecins vétérinaires. Ils ont précisé, lors d'une journée scientifique consacrée à cette pathologie, à l'Ecole nationale supérieure vétérinaire (ENSV), que "si l'infection paraît rare, c'est parce qu'elle est sous-diagnostiquée". "C'est la première fois qu'on organise une journée autour de la listériose et la thématique choisie est liée au fait qu'en faisant des recherches, nous n'avons trouvé aucune base de données ou information relative à la listéria dans notre pays", a souligné le docteur en sciences vétérinaires Leïla Bouayad. La listériose est une infection par bactéries listéria qui existent un peu partout dans la nature et peuvent déclencher une maladie infectieuse chez l'homme. Ces bactéries sont transmises directement à l'homme à travers des aliments crus d'origine animale. L'infection peut être indirecte aussi par le biais d'animaux malades comme les moutons, les chèvres, les oiseaux et les lapins. "C'est un agent pathogène qui cause des dégâts importants allant jusqu'au décès", note le Dr Bouayad, précisant également que la listériose existe et "si on estime qu'elle est rare, c'est parce qu'elle est sous-diag-



nostiquée faute de moyens". Les participants à cette rencontre scientifique ont appelé les pouvoirs publics à rendre la recherche de ce germe "obligatoire" dans toutes les matrices alimentaires, car la législation algérienne "limite cette recherche dans le lait et les produits dérivés seulement".

Des projets Ansej à l'arrêt pour faute de financement.



Après avoir longtemps essayé de cacher le soleil à travers un tamis l'Ansej Alger admet finalement que certains projets sont à l'arrêt faute de financement. Adieu veau vache cochon, les jeunes souscripteurs qui avaient des rêves plein la tête voient leurs espoirs anéantis car ce n'est pas prêt de s'arranger avec la baisse des recettes pétrolières. Des projets, qui datent de 2013 qui étaient ficelés selon les normes, dorment actuellement dans les tiroirs des banques qui ne peuvent les financer faute de crédits. Des jeunes, qui ont attaché la charrue avant les bœufs en payant des loyers pour un local dont le projet reste plus ou moins incertain. S'armer de patience ou laisser tomber, une question laissée posée.

Un nouveau "look" pour le site internet de la Protection civile

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) vient de se doter d'un site internet entièrement "relooké". Cette nouvelle version, plus complète et plus agréable, mise à jour en permanence, permet aux citoyens d'avoir accès, d'un simple clic, à une foule d'informations pratiques autour des risques encourus au quotidien et sur les différentes méthodes de les prévenir lorsque c'est possible, a précisé cet officier en marge de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile, organisée à Bordj-Bou-Argeridj en présence du directeur général de ce corps constitué, le colonel Mustapha-El-Habiri. Le site présente également le réseau national des unités de la Protection civile, fournit des indications géologiques sur toutes les régions du pays et permet, en été, de connaître la liste des plages surveillées et non surveillées de tout le littoral national, a ajouté le colonel Achour.

En 2014, pas moins de 900.000 interventions ont été effectuées dans le pays par les différentes unités de la Protection civile, soit une moyenne de 265 interventions par jour, a par ailleurs fait savoir cet officier, soulignant que 1.440 secouristes bénévoles ont



suivi, l'année dernière, des formations adaptées dans la wilaya de Bordj-Bou-Argeridj.

Abdelaziz Rahabi

"Cet accord contient deux dimensions. La dimension de réconciliation et une dimension de paix. Il y a un processus de réconciliation au Mali entre tous les groupes et entre ces groupes et le gouvernement. C'est cela qui fait la force de cet accord d'Alger. C'est d'avoir réconcilié les Maliens entre eux et également les Maliens avec leur gouvernement. Je pense qu'il faut rendre hommage à l'Algérie qui a recouvert la dimension africaine de sa diplomatie, qui a été négligée durant les 14 dernières années. Il faut noter qu'il y a une sorte de redimensionnement de la politique extérieure de l'Algérie en direction de l'Afrique, ce qui va lui redonner son statut de porte-parole africain."

Des poules pour réduire les... déchets ménagers

Des œufs et moins de déchets, voilà ce que permet l'initiative du syndicat de traitement des déchets de Boufféré (Vendée) qui a offert des poules aux habitants. L'objectif est de désengorger les poubelles. Une idée qui a séduit de nombreuses familles, comme la famille Merlet. L'adoption de ces oiseaux leur a par exemple permis de réduire leurs ordures ménagères de huit kilos par mois en moyenne, ce qui entraîne du coup une baisse de la fréquence du ramassage des poubelles, qui ne passent plus qu'une fois par mois. "19 collectivités se sont inscrites dans le processus", explique Claude Durand, président du syndicat mixte de Montaigu. 1.200 poules seront distribuées auprès de foyers volontaires. Une mesure qui permettrait de réduire les déchets produits par foyer de 96 kg sur un an.

Deux Australiens donnent la vie à un bébé wombat

Tout commence par la découverte d'un wombat mort sur une route du sud-est de l'Australie, samedi 21 février, dans la région de Riverland. Deux amis, Chris Dimasi et Dmrenzo Kotz, décident de descendre de voiture et de déplacer l'animal hors de la chaussée, quand ils aperçoivent un mouvement au niveau du ventre du marsupial. La femelle est enceinte.

Les deux jeunes hommes, dont l'un a déjà travaillé dans un abattoir, s'équipent alors d'un couteau et entreprennent d'ouvrir le ventre de la victime. Pendant que Chris procède à la césarienne, Dmrenzo filme l'opération, dont les images, publiées sur Facebook, peuvent choquer certaines personnes.

Les deux Australiens ont donné la vie à un jeune wombat, avant de le nettoyer et de le conduire dans un centre spécialisé, où il a été baptisé Whisper (et non Jeffery comme les deux l'auraient souhaité). Selon une responsable du centre, citée par The Daily Mail l'animal n'aurait pas survécu une journée supplémentaire sans l'intervention de ses sauveteurs.



LE PROJET DE LOI SUR LES VIOLENCES À SON ÉGARD SUJET DE DIVERGENCE

La femme divise l'APN

Certains amendements introduits dans le projet de loi en question contribuent à ce que la femme mariée soit de plus en plus protégée contre les violences physiques de l'époux.

PAR KAMAL HAMED

Le projet de loi amendement le code pénal ne fait pas l'unanimité. A l'APN, en tout cas, les députés ont divergé sur ce projet de loi lors de son examen hier en séance plénière en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh. Ce projet, qui a été présenté par le ministre devant les députés au mois de janvier passé porte, notamment, sur les violences à l'égard des femmes. Il est aussi question des mesures coercitives et des peines d'emprisonnement contre tous ceux qui se rendent coupables de violences contre les femmes. Ce projet n'a pas omis, non plus, l'épineuse question du harcèlement sexuel qui ne cesse de prendre de l'ampleur. "L'exposé des motifs de ce projet de loi n'est pas du tout convaincant" dira, d'emblée, Mohamed Daoui, député du FNA. Dans son intervention ce député est allé encore plus loin en estimant que ce projet de loi "constitue une véritable menace contre la stabilité de la famille puisqu'il encourage la femme mariée". Dans la même lignée, ce député a aussi indiqué que, de "par leur accoutrement provocateur et leur maquillage, certaines femmes sont à l'origine de leur harcèlement et des violences verbales à leur encontre dans la rue".

A travers certains amendements introduits par le projet de loi en question, la femme mariée est de plus en plus protégée contre les



Les pesanteurs sociologiques parasitent les débats.

violences physiques de l'époux. En effet, selon les dispositions de l'article 266 bis l'époux qui violente sa femme pourrait écoper d'une peine d'emprisonnement allant d'une (1) année à trois (3) années si ces violences provoquent une incapacité de travail

de plus 15 jours. Cette peine pourrait être de 10 ans à 20 ans si les violences physiques provoquent l'amputation d'un membre de la victime ou sa cécité. "On craint que ce projet n'entraîne davantage de dégâts au sein du couple" dira la députée de l'Alliance de

l'Algérie verte, Fatma-Zohra Bounnar. "On veut casser l'institution de la famille" dira Naâmane Laouar du même groupe parlementaire. Un avis que ne partagent pas des députés affiliés à d'autres groupes parlementaires. "Nous saluons ce projet" a estimé une députée du MPA alors que Djelloul Djoudi, du Parti des travailleurs, a proposé la création d'assistantes au niveau des APC pour accompagner les démarches des femmes violentées. Djoudi a, en outre, estimé que le volet pénal ne suffit pas car, selon lui, il faut abroger le code de la famille. "La violence contre les femmes, qui va en s'amplifiant, est assimilable au terrorisme" dira Fouzia Bensahnoun, députée RND. Même la violence verbale ou psychologique contre la femme est sujette à une peine d'emprisonnement contre les maris coupables. Le harcèlement sexuel n'est pas en reste. Le coupable est passible d'une peine d'emprisonnement d'une année à trois années et une amende oscillant entre 100.000 et 300.000 dinars. "La femme est souvent victime de plusieurs formes de violence et de discrimination en milieu familial ou professionnel, d'où la nécessité de mettre au point un cadre juridique pour traiter ces phénomènes" avait indiqué Tayeb Louh lorsqu'il a présenté ce texte devant les députés. Un texte qui sera adopté ce jeudi, selon le programme tracé par l'APN.

K. H.

LE MAROC PREMIER PRODUCTEUR MONDIAL DE RÉSINE DE CANNABIS

L'OICS accable le royaume de Sa Majesté

PAR SADEK BELHOCINE

L'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) a divulgué son rapport de l'année 2014 listant les pays producteurs de résine de cannabis. C'est sans surprise que l'on apprend que le Maroc reste toujours le premier producteur de résine de cannabis sur le continent africain et l'un des premiers au monde, selon l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS). "Le Maroc reste toujours le premier producteur de résine de cannabis sur le continent et l'un des premiers au monde, même s'il semble, d'après certaines informations, que la production y soit en recul", a affirmé l'OICS dans son nouveau rapport de l'année 2014, dont l'APS a obtenu une copie. Selon ce rapport, l'"Afrique du Nord, qui a enregistré une augmentation des saisies de résine, demeure la sous-région de ce continent où sont saisies les plus grandes quantités de cette substance". Sans le mentionner explicitement, le rapport vise notamment l'Algérie où selon, le bilan algérien des services de lutte contre les stupéfiants, publié le mois de février dernier "près de 182 tonnes de résines de cannabis ont été saisies en 2014 en Algérie". Les saisies les plus importantes

qui ont été réalisées dans la sous-région (Afrique du Nord), selon l'OICS, ont été signalées par l'Algérie (où elles sont passées de 53 tonnes en 2011 à plus de 211 tonnes en 2013). Ce bilan, laisse constater que "80,80 % des quantités du cannabis saisies ont été enregistrées dans la région ouest du pays", soulignant que "plus de 105 tonnes de ce type de drogue ont été saisies aux frontières". "La résine de cannabis fait aussi l'objet d'une contrebande, à destination principalement de l'Europe", a souligné cet organe. Il a souligné que le cannabis "reste une drogue illicite très préoccupante" en Afrique et sa production, son trafic et son abus "continuent de poser de graves problèmes". Le rapport de l'OICS confirme que la filière marocaine est très largement mise en cause dans le trafic de drogue en Algérie. Le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), Mohamed Benhalla a affirmé, en novembre dernier que la totalité des quantités de résine de cannabis saisies, qui représente la plus grande quantité des drogues saisies en Algérie, provient du pays voisin, le Maroc. Le premier responsable de l'ONLDT a notamment indiqué que "la résine de cannabis qui représente la plus

grande quantité des drogues saisies en Algérie, provient du pays voisin, le Maroc, c'est connu universellement". De même, il a précisé que l'Algérie demeure "un pays de transit". Selon le bilan des services de lutte de l'année 2014, il s'avère que "80,80% du cannabis saisi ont été enregistrés dans la région ouest du pays", a ajouté le même responsable, révélant que plus de 105 tonnes de ce type de drogue ont été saisies aux frontières. Le même constat accablant culpabilisant le royaume chérifien a été dressé par l'Office des Nations unies pour la drogue et le crime (ONUDC) pour l'année 2014, à savoir que la superficie consacrée à la culture de cannabis au Maroc est estimée à 57 000 hectares contre 10 000 hectares en Afghanistan. Ces chiffres viennent corroborer le rapport élaboré par l'Observatoire européen de toxicomanie et de drogue, publié à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la drogue et le trafic illicite, le 26 juin 2014. En effet, selon ce rapport, le Maroc a maintenu sa place en tant que principal pays exportateur de résine de cannabis (hachich) vers les pays européens. Grâce aux efforts menés par les services de lutte, près de 182 tonnes de résines de cannabis ont été saisies

en 2014 en Algérie, contre plus de 211 tonnes en 2013. Ce qui équivaut à une baisse de 13 %. Sur la base de ses activités, l'OICS publie un rapport annuel qui est présenté au Conseil économique et social de l'ONU par l'intermédiaire de la Commission des stupéfiants. Ce rapport examine de près la situation en matière de contrôle des drogues dans les diverses régions du monde.

S. B.

EL-AOUANA, JIJEL

La famille d'un terroriste retrouvée dans une casemate

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Jijel 5^e région militaire et lors d'une opération de ratissage menée dans la zone forestière de Oued-Tolba, commune d'El-Aouana, a retrouvé lundi passé à 10h15 dans une casemate, une famille d'un terroriste composée de l'épouse et de sept enfants dont l'âge varie entre deux ans et vingt ans, et a récupéré un fusil à pompe, une quantité de munitions et trois téléphones portables. Cette famille qui a passé une longue période face aux pires des atrocités imposées par ce terroriste, avait comme abri une casemate située dans cette forêt, dépourvue des moindres commodités de la vie. Cette opération vient s'ajouter à celle menée le 14 janvier 2015 par un autre détachement relevant du même secteur opérationnel au niveau de la localité d'El-Guerrouche, commune d'El-Aouana, ayant permis la capture d'un terroriste et la récupération de son arme, ainsi que la reddition de sa famille composée de sa femme et de ses cinq enfants.

R.

EXAMEN DU TNP FIN AVRIL À NEW YORK

L'Algérie présidera la 9^e Conférence

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Algérie présidera la 9^e conférence d'examen du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP), prévue fin avril prochain à New York, a indiqué, hier, à Genève le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. "L'ambassadeur algérien, Taous Ferroukhi, experte des questions du désarmement, présidera la conférence de révision du TNP qui débutera vers la fin avril prochain à New York", a déclaré à la presse Lamamra, qui

dirige la délégation algérienne au travaux de la Conférence du désarmement de l'Onu qui se tient à Genève du 2 au 6 mars. L'Algérie forme "le vœu que cette Conférence d'examen puisse parvenir à des résultats tangibles à même de renforcer l'étroite complémentarité des trois piliers du TNP que sont le désarmement nucléaire, la non-prolifération nucléaire et l'utilisation pacifique de l'atome", a-t-il ajouté. Lamamra a indiqué que l'intérêt de l'Algérie pour les questions de désarmement et de la non-prolifération des armes de destruction

massive "découle de sa lutte de libération nationale et des épreuves qui ont été infligées au peuple algérien y compris les essais nucléaires français qui ont eu lieu en Algérie" pendant la colonisation française. "Depuis son indépendance, l'Algérie est engagée sur tous les terrains en vue de faire avancer la cause de l'humanité qui est celle du désarmement, une question clé pour la promotion de la paix et de la sécurité internationale", a rappelé le chef de la diplomatie algérienne.

L. B.

CONVENTION DE L'ONU SUR LA LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME

L'Algérie proposera un protocole additionnel

L'Algérie proposera à l'organisation onusienne un protocole additionnel à sa convention de lutte contre le terrorisme visant à tarir les sources de financement de ce phénomène, a annoncé, hier, à Alger le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

PAR LAKHDARI BRAHIM

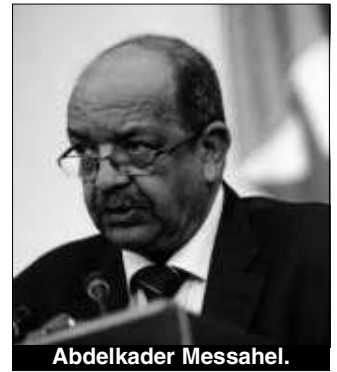
Abelkader Messahel, qui s'exprimait à la presse à l'issue de sa rencontre avec le directeur exécutif du Comité des Nations unies contre le terrorisme, Jean-Paul Laborde, a souligné que lors de la Conférence africaine qu'abritera Alger en automne prochain sur le financement du terrorisme, l'Algérie proposera un protocole additionnel à la convention des Nations unies sur la lutte contre le terrorisme. Il a relevé que la convention en question "ne comprend pas l'aspect du financement du terrorisme", notamment le paiement des rançons aux groupes terroristes.

Le sommet de Nairobi sur la paix et sécurité en Afrique de septembre 2014 avait

décidé la tenue, à la demande de l'Algérie, d'une conférence de haut niveau à Alger sur le financement du terrorisme. "Cette conférence africaine sera ouverte à des partenaires, notamment les Nations unies, dont le Comité de lutte contre le terrorisme, et d'autres partenaires internationaux. Elle a pour objectif de définir une position africaine commune pour négocier un protocole additionnel à la convention internationale contre le terrorisme dédié au financement du terrorisme", a expliqué M. Messahel.

Par ailleurs, le ministre délégué a indiqué avoir convenu avec M. Laborde d'"un plan de travail", et que "d'autres visites du Comité onusien sont programmées", ajoutant que l'Algérie "aura l'occasion de

faire part, de manière beaucoup plus concrète de son expérience dans la lutte antiterroriste". "Nous avons parlé des liens entre le développement et la sécurité, comment lutter contre le terrorisme, d'abord par une stratégie de développement pour occuper la jeunesse ou ceux qui seront tentés par la violence", a souligné le ministre délégué. Il a également ajouté que dans ce domaine, l'Algérie "peut partager ses bonnes pratiques, comme la réconciliation, avec les Nations unies mais également avec d'autres partenaires". M. Messahel a aussi indiqué avoir évoqué avec le responsable onusien la stratégie des Nations unies de lutte contre le terrorisme, relevant que le Conseil de sécurité "fait de la lutte antiterroriste dans le monde l'une de ses priorités". Il a ajouté avoir fait part à son hôte de "l'initiative que nous avons prise, relative à l'invitation d'un atelier à Alger suite à la conférence de Washington sur l'éradication du terrorisme". Il s'agit de "faire part à la



Abdelkader Messahel.

communauté internationale de l'expérience algérienne en matière de lutte antiterroriste, son aspect multidimensionnel, quelle est la place du financement du terrorisme et comment la communauté internationale doit s'y mobiliser", a expliqué le ministre délégué.

L. B.

LUTTE ANTITERRORISTE

L'expérience algérienne donnée en exemple

PAR INES AMROUDE

L'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme "peut servir d'exemple" aux autres pays qui souffrent de ce phénomène, a indiqué mardi à Alger le directeur exécutif du comité des Nations unies contre le terrorisme, Jean Paul Laborde. "Nous pouvons bâtir de bonnes pratiques sur l'expérience algérienne de lutte contre le terrorisme", a déclaré M.

Laborde à la presse à l'issue de sa rencontre avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. M. Laborde a qualifié sa rencontre avec M. Messahel de "très importante", précisant être venu en Algérie à l'invitation du gouvernement algérien dans le cadre de ses fonctions au Conseil de sécurité. "Nous nous occupons de l'évolution des capacités anti-terroristes des Etats. Dans cette mesure, nous

avons parlé avec Messahel de l'aspect multidimensionnel du combat contre le terrorisme qui ne se limite pas aux actions répressives", a-t-il dit. Le responsable onusien a expliqué que dans la lutte antiterroriste "on doit effectivement prendre en compte tous les acteurs de la société, y compris les médias qui ont un rôle à jouer dans cette lutte". M. Laborde a ajouté que sa présence à Alger a aussi pour objectif de "manifester le soutien, au

niveau régional, du Conseil de sécurité et de son comité contre le terrorisme, à la lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel". Interrogé sur la situation en Libye, M. Laborde a souligné avoir abordé la question avec M. Messahel, relevant que "c'est un problème que les Libyens doivent résoudre en prenant leur question de souveraineté à bras le corps, comme l'avait dit le conseil de sécurité il y a quelques jours".

I. A.

PROVOQUÉ PAR UNE
FUIITE DE GAZ

Un incendie à Bir-Mourad-Raïs maîtrisé

Un incendie déclaré lundi soir au niveau de Bir-Mourad-Raïs suite à une "fuite de gaz enflammée" due à des travaux, a été maîtrisé par les services de la Protection civile, a-t-on constaté sur place. L'incendie, qui n'a pas causé de pertes humaines ni de dégâts matériels, s'est déclaré au début du boulevard principal reliant le centre de Bir-Mourad-Raïs et l'avenue des Frères-Bouadou. "Une fuite de gaz enflammée s'est produite suite à des travaux. Le feu a été maîtrisé rapidement car il s'est déclaré dans un endroit délicat, en face d'une pompe à essence et à côté d'une bâtisse", a indiqué à l'APS le chef de l'unité principale de Bir-Mourad-Raïs, le lieutenant Kamel Madani. Il a affirmé qu'aucune perte humaine ni de dégâts matériels n'ont été enregistrés suite à cet incendie qui s'est déclenché aux alentours de 20h20, relevant qu'une enquête est menée par les services concernés pour plus de précisions sur les causes de ce sinistre.

R. N.

SOLUTION À LA CRISE LIBYENNE

Les USA saluent le "leadership" de l'Algérie

Les Etats-Unis saluent le "leadership" de l'Algérie et son rôle pour aboutir à une solution à la crise libyenne, a affirmé mardi à Alger, la sous-secrétaire d'Etat américaine chargée du Moyen-Orient, Anne W. Paterson.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, Mme

Paterson a souligné que "les Etats-Unis saluent le leadership de l'Algérie et ses efforts consentis pour trouver une solution à la crise libyenne à travers la création d'un gouvernement d'union nationale". La responsable américaine a indiqué, en outre, avoir abordé avec M. Messahel d'autres questions relatives à la coopération entre les deux pays.

Mme Paterson a, par ailleurs, relevé que sa visite en Algérie a pour objectif de

renforcer la coopération économique algéro-américaine, rappelant que le secrétaire d'Etat américain adjoint chargé des affaires économiques et commerciales, Charles Rivkin, se trouvait également en Algérie. M. Rivkin avait affirmé lundi la disponibilité des Etats-Unis à accompagner l'Algérie dans sa démarche de diversification de son économie.

L. B.

IL COMPTAIT "RAVITAILLER" SES DEALERS

Un grossiste de kif traité tombe à Alger

PAR SMAÏL B.

Un nouveau grossiste de drogue habitué à fournir du kif traité à de nombreux dealers de la capitale, a été pris dans les mailles du filet de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger et près de huit kilogrammes de kif traité récupérés. En effet, cette nouvelle affaire de crime organisé, qui remonte à la fin du mois de février, a été solutionnée par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Hussein Dey, a-t-on appris auprès de la cellule de communication et de l'information de la sûreté de wilaya d'Alger.

Ces derniers, suite à une information faisant état de la présence, dans le quartier popu-

laire, d'un dangereux trafiquant transportant une quantité de kif traité, ont immédiatement mis en place un dispositif pour mettre le mis en cause hors d'état de nuire. Chose faite, puisque A. B., la trentaine, originaire d'Alger a été interpellé à bord de son véhicule en possession d'une quantité de quatre kilogrammes de résine de cannabis en provenance de l'ouest du pays. A la faveur d'un mandat de perquisition établi par le procureur de la République, les représentants de la loi ont découvert au domicile du présumé trafiquant une autre quantité de 3,5 kilogrammes de kif traité. Au cours de son interrogatoire le présumé trafiquant n'a pas nié les faits qui lui sont

reprochés, bien au contraire il révéla aux enquêteurs qu'il se dirigeait vers le quartier de Belouizdad pour alimenter ses dealers avec qui il avait l'habitude de travailler, a ajouté notre source. Présenté devant le procureur de la République près le parquet de Sidi M'hamed pour détention et commercialisation illicite de stupéfiants, A.B a été placé sous mandat de dépôt en attendant son jugement. Une enquête a été ouverte par les services de la police judiciaire de Hussein Dey afin de découvrir d'éventuels complices du mis en cause et la véritable provenance de la marchandise prohibée.

S. B.

GRÈVE DANS L'ÉDUCATION

Benghebrit évoque la création d'un "organe de médiation"

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, multiplie les appels pour convaincre les partenaires sociaux de renoncer à leur grève qui paralyse le secteur. Lors d'une émission diffusée par la Télévision publique, la ministre a évoqué la possibilité de créer un organe de médiation pour conduire et faciliter les discussions avec les syndicats.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le "dialogue institutionnel est une nécessité au niveau du secteur, même si parfois je me dis que peut-être un organe de médiation aurait été nécessaire". Benghebrit, qui n'a pas fourni plus de précision sur cet organe, estime que "plus que l'arbitrage, la médiation au niveau du secteur permettra d'amener ces représentants syndicaux à s'habituer, aussi, à ce que négocier veut dire". En marge de l'ouverture de la session de printemps du Conseil de la nation, la ministre a déclaré que la rencontre avec les syndicats, prévue le 7 mars, aura pour objectif d'aborder "les problèmes demeurés en suspens". Réaffirmant ses engagements pris lors des précédents rounds de dialogue avec les partenaires sociaux, la ministre a estimé qu'il n'était pas possible de satisfaire "toutes" les revendications exprimées par les syndicats de l'éducation. Concernant le mouvement de protestation enclenché par le Cnapest, Mme Benghebrit a précisé qu'il était faiblement et diversement suivi d'un établissement à l'autre, ajoutant que bien que limitée, cette grève "porte un coup au moral des élèves, notam-

ment avec l'exagération par certains chaînes de télévision du taux de suivi". La ministre a, par ailleurs, annoncé l'organisation de réunions, jeudi prochain, "entre les directeurs de l'éducation à travers le territoire national et les représentants des syndicats pour se pencher sur les problèmes au niveau local". Il a été également annoncé qu'une nouvelle rencontre avec les syndicats du secteur membres de la CSE, le 7 mars, pour examiner les problèmes en suspens, fustigeant l'exagération par certains médias du taux de suivi du mouvement de protestation.

"Une rencontre est prévue le 7 mars avec les syndicats membres de la coordination" pour discuter des problèmes demeurés en suspens, a précisé Mme Benghebrit dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la session de printemps du Conseil de la nation, ajoutant que "les portes du dialogue sont toujours ouvertes avec le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapest)".

Les derniers rounds de négociations entre la tutelle et les syndicats du secteur concernés par la grève avaient échoué suite au



Nouria Benghebrit.

refus par ces derniers de signer le procès-verbal de réunion en raison de leur rejet du point relatif à la rédaction d'une charte d'éthique et de stabilité. Il avait été convenu, lors de la réunion, de l'installation d'une commission, composée de représentants du ministère de l'Éducation, des syndicats, du ministère des Finances et de la

direction générale de la Fonction publique, chargée de réexaminer le statut particulier des personnels de l'éducation nationale. La ministre avait essayé à maintes reprises de régler la situation en recourant notamment par l'intimidation. A partir de Tamanrasset elle avait annoncé sa décision de faire appel aux instituteurs et professeurs retraités dont elle escompte mettre à profit le savoir-faire pour former les enseignants. Elle a expliqué que l'idée est d'élaborer et de formaliser un "réseau de compétences" pour que ces derniers puissent contribuer à former des formateurs et des enseignants "qui n'ont pas la pratique pédagogique nécessaire". Elle a précisé que ces retraités seront intégrés autant dans l'administration de l'Éducation nationale que dans les corps pédagogiques et de l'inspection. Dans une récente intervention à la Radio algérienne, Mme Benghebrit avait fait part de sa décision de récupérer et de réactiver toutes les Ecoles normales, et il semblerait que l'appel lancé aux retraités de la profession se situe en droite ligne dans la relance de ces institutions de formation pédagogique.

K. H.

DES ALLÈGEMENTS POUR LES RETRAITÉS

Les virements bancaires autorisés

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les retraités pourront à l'avenir se faire payer au niveau des banques. La Caisse nationale des retraites est en train de négocier avec une banque publique cette possibilité. Le Premier ministre Sellal a instruit le ministère du Travail et des Affaires sociales d'alléger les dossiers de mise en retraite et de raccourcir les délais. Ces instructions interviennent au moment où beaucoup de retraités se plaignent de certains retards et d'interminables files aux guichets des postes pour encaisser leurs pensions mensuelles. Le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi, a instruit à son tour les responsables de la CNR pour répondre aux "doléances formulées par les retraités, de simplifier et d'alléger les procédures administratives, de

réduire les délais de traitement des dossiers de retraite". Pour faciliter le paiement des retraites, un projet consiste actuellement à faire bénéficier cette frange sociale du paiement au niveau des banques, ce qui permettra d'alléger le fardeau aux bureaux de postes qui sont à chaque fois inondés par le flux des retraités à la fin du mois. Ce projet qui concerne plus de 2 millions de retraités sera progressivement mis en place selon la dernière déclaration du responsable des finances et retraites au sein du ministère du Travail. Pour cette opération, le début de transfert de comptes des CCP aux comptes bancaires sera effectué. Ensuite, la mise automatique de la pension à d'autres établissements bancaires sera étalée prochainement. Globalement le projet sera achevé en

2020. Pour la population vieillissante ou malades chroniques et infirmes de la catégorie des retraités, la tutelle ne va pas les oublier à travers le paiement électronique à domicile sans se déplacer. Cette démarche est en cours de traitement pour trouver sa meilleure traduction sur le plan pratique. En outre pour mieux informer les citoyens qui sont proches de leur mise à la retraite, le ministère du Travail a affirmé que "179 centres d'accueil, d'information et d'orientation ont été mis en place au niveau des grands axes urbains et des zones éloignées, dont 54 au niveau des wilayas de Hauts-Plateaux et 25 au niveau des wilayas du Sud du pays". Il est souvent relevé que les retraités sont victimes de leur ignorance de certaines procédures administratives, des retards cumulés pendant des mois pour l'en-

caissement de leurs pensions. Pour ce faire, le ministère du Travail en collaboration avec la CNR va lancer le site web comme portail où le retraité trouvera toutes les informations actualisées. En même il sera question d'un nouveau dispositif de contrôle et de son renforcement au sein de la caisse des retraites et de les sécuriser. Il faut retenir que l'Etat assume une charge mensuelle de 72 milliards DA pour le paiement des retraites, sans compter d'autres dépenses liées au fonctionnement des caisses chargées de veiller à la conformité des outils de paiement.

F. A.

CONCURRENCE NATIONALE DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'ARPT compte sévir

PAR RYAD EL HADI

L'Autorité de régulation des postes et télécommunications (ARPT) a lancé un avis d'appel d'offre en vue d'analyser le marché national des services de télécommunications et d'identifier les problèmes de concurrence, a indiqué à l'APS le directeur général de cette institution, Mohamed Amghar. Cet avis d'appel d'offre national et international restreint, qui s'adresse aux cabinets conseils dûment qualifiés, a été lancé pour cerner les problèmes de concurrence du secteur des télécommunications et asseoir la régulation, explique-t-il. Il s'agit, essentiellement "d'anticiper les problèmes de concurrence entre les opérateurs du secteur en examinant leur comportement, et de définir si leur mode opératoire n'occasionne pas de déséquilibres dans le marché". Ce qui permettra, selon lui, de préciser les obligations des opérateurs qui détiennent, dans le cas échéant, "une puissance domi-

nante sur le marché", ajoutant que cette étude entre dans le cadre des prérogatives de l'Arpt en tant qu'autorité de régulation sectorielle qui doit identifier en amont les problèmes de concurrence pour les prévenir.

Le secteur des télécommunications regroupe plusieurs segments à étudier à savoir le service fixe et le service mobile lequel comporte les segments des terminaux d'appel, de la voix et de l'Internet. Selon M. Amghar, dans le cas où un opérateur occupe une position dominante dans un segment spécifique du marché, "il n'aura d'obligations que par rapport à ce point précis".

Questionné sur la qualité des services de la 3G fournis par les trois opérateurs de téléphonie mobile (Mobilis, Ooredoo et Djazzy), le même responsable indique que les résultats de l'enquête sur cette évaluation seront communiqués à l'issue de l'étude qu'entreprendra le cabinet d'audit dont la sélection est toujours en cours.

"L'enquête se fera préalablement sur la base des études effectuées par les opérateurs sur

leur propre réseau sous la supervision de l'Arpt", ajoute-t-il. Sur le plan technique, cette évaluation consiste à mesurer le débit offert par chaque opérateur et tel que perçu par le citoyen, et à ce que la moyenne des débits soit conforme aux dispositions du cahier de charges. De ce fait, aucun des trois opérateurs ne peut, d'ores et déjà, se prononcer sur la qualité de son réseau avant les résultats définitifs de l'analyse qui sera menée par le cabinet d'audit. A une question sur la portabilité qui consiste à permettre au client de garder son numéro et de changer d'opérateur, M. Amghar dira que le contexte actuel du marché ne favorise pas le recours à cette technique du fait qu'un bon nombre d'utilisateurs demeurent abonnés auprès de deux opérateurs à la fois afin de bénéficier des promotions offertes par chacun d'eux. En outre, la portabilité nécessite des efforts financiers consentis par les opérateurs qui devront investir dans les bases de données nécessaires et les solutions de portabilité.

R. E.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

39 morts en une semaine

Trente-neuf personnes sont mortes et 1.035 autres ont été blessées dans 946 accidents de la circulation survenus à travers le pays, en une semaine, a indiqué mardi, la Protection civile, dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oum-El-Bouaghi où il a été signalé 4 morts et 36 autres blessées dans 21 accidents de la route, a précisé la même source. Les secours de la Protection civile ont effectué 10.807 interventions avec la prise en charge de 1.045 blessés traités par leurs secours médicalisés ainsi que 9.527 évacuations sanitaires. Les éléments de la Protection civile sont intervenus également pour l'extinction de 437 incendies urbains, industriels et incendies divers, a-t-on ajouté.

La même source a fait savoir par ailleurs, avoir intervenus dans 5404 fois durant la même période pour la couverture de 4796 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger.

R. N.

RISQUE DE DÉBOREMENT DES BARRAGES

Le surplus ira à l'agriculture

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a affirmé lundi que des études sont en cours pour récupérer le surplus d'eau des barrages et les utiliser dans l'irrigation des terres agricoles.

PAR RAYAN NASSIM

Necib a précisé en marge de la session d'ouverture de la session de printemps du Conseil de la nation, que son département ministériel a lancé des études pour l'exploitation du surplus d'eau des barrages dont le nombre a dépassé 20 cette année.

Tous les barrages qui connaissent un surplus d'eau de manière récurrente seront pris en charge, selon le ministre qui a précisé que les études seront menées sur la base de l'évolution chronologique du taux de remplissage des différents barrages du pays.

Un projet de récupération du surplus d'eau du barrage de Beni Haroun (Mila) estimé à 5 millions de mètres cubes depuis 2003, sera bientôt lancé, a fait savoir le ministre.

A El-Tarf, le ministère compte renforcer les capacités de stockage d'eau à travers la mise en place d'un quatrième barrage en vue de prévenir le risque d'inondation en plus du lancement du projet de déversement des eaux en mer.

"Contrairement à ce que pensent certains, les barrages de la wilaya d'El-Tarf réduisent le risque d'inondation. Toutefois, il va falloir lancer un projet d'aménagement du parcours de déversement", a indiqué le ministre.

A l'ouest du pays, il a été décidé de l'exploitation des eaux transférées de Oued Chélif dans le cadre du projet de mobilisation des ressources en eau sur l'axe Mostaganem-Arzew-Oran (MAO) dans l'irrigation des terres agricoles au niveau des wilayas de Chlef et Mascara.

Le projet de transfert des eaux (MAO), l'une des solutions efficaces pour pallier le déficit de distribution d'eau potable dans la wilaya d'Oran, cependant, avec la mise en service de l'une des plus grandes stations de dessalement d'eau de mer à Maqtaa (Oran) d'une capacité de traitement de 500.000 mètres cubes/jour, les eaux provenant de Oued Chélif seront ainsi destinées à l'activité agricole, a souligné le ministre selon lequel les études liées à ce projet ont déjà été lancées.

Le ministère de Ressources en eau compte par ailleurs intensifier ses projets visant à accompagner l'activité agricole à travers l'élargissement des terres irriguées notamment autour des barrages et grands transferts.

Le secteur vise la création de 36.000 hectares de terres irriguées dans la région de Sétif autour du barrage de Beni Haroun et 6.000 hectares dans le pourtour du transfert du chott ouest qui couvre les wilayas de Naama, Sidi Bel Abbès et Tlemcen.

Concernant l'aménagement de oued El-Harrach, le ministre a indiqué que le projet avance bien ajoutant que ce dernier, et mis à part son importance en matière de gestion des ressources en eau, a permis aux Algériens d'acquérir des techniques de haut niveau en matière d'aménagement et d'assainissement devant être généralisées dans d'autres régions du pays.

Le projet est confié à la société coréenne "Daewoo" et l'entreprise nationale "Cosider", ce qui permettra le transfert du savoir-faire et l'expertise sud-coréenne en la matière.

"Nous avons commencé à élargir l'expérience à d'autres wilayas à l'instar du Rhumel à Constantine, dans le cadre



Hocine Necib.

d'un plan visant l'aménagement des oueds intégrant les autres paramètres dont l'irrigation et la prévention de crues et la création d'espaces de sport et de loisirs de proximité", a indiqué le ministre. M. Necib a enfin rassuré quant à la disponibilité des ressources hydriques notamment pour l'irrigation et l'eau potable en étant rappelant que la moyenne nationale du taux de remplissage des barrages a atteint un niveau sans précédent (87 %).

R. N.

PARASITAGE DE LA RADIODIFFUSION LOCALE PAR DES ÉTRANGERS

L'Algérie saisit des tribunaux internationaux

PAR INES AMROUDE

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a affirmé lundi à Skikda que des tribunaux internationaux ont été saisis au sujet des interférences des fréquences des radios nationales avec des radios étrangères.

L'Algérie a obtenu gain de cause et des procédures sont en cours pour mettre définitivement fin à ce problème d'ici à

2017, année qui verra notre pays venir à bout de la quasi-totalité des zones d'ombre affectant encore certaines régions", a précisé le ministre au cours d'une visite de travail à Skikda. Intervenant sur les ondes de la radio de Skikda, il a assuré que la stratégie adoptée "consiste à améliorer la diffusion radiophonique nationale".

Le ministre a signalé, à ce propos, que la wilaya de Skikda est confrontée à un "grand déficit en matière de couverture" avec un taux de 66 %, bien en-deçà de la

moyenne nationale qui est de l'ordre de 80 % et ce, en raison des zones d'ombre subsistant dans les communes de l'ouest de la wilaya. Pour y remédier, pas moins de 37 nouveaux émetteurs seront installés pour élever ce taux de couverture à 98 % d'ici à fin 2016, a-t-il affirmé.

Au cours d'un point de presse animé au siège de la wilaya, le ministre a, de nouveau, invité les journalistes à respecter les règles de la déontologie, à vérifier leurs sources et à éviter la publication d'informations "incertaines". Il a par ailleurs

infirmé toute idée de création de télévisions par les journaux publics, soulignant que cinq chaînes privées sont actuellement agréées en Algérie et possèdent des bureaux.

Le ministre a également visité, au cours de sa tournée, un terrain de 500 m² réservé au projet de réalisation d'une maison de la presse de 12 bureaux à la cité Bouyaâla. Le projet, prévu en 18 mois, mobilise une enveloppe financière de 50 millions de dinars.

I. A.

RISQUES DES SÉISMES Comment sécuriser les élèves

La sous-directrice des risques majeurs auprès de la Direction générale de la Protection civile, Kheira Bradai, a insisté, lundi à Blida, sur la nécessité d'adopter les mesures préventives pour sécuriser les élèves des établissements éducatifs contre les risques liés aux séismes. Intervenant à l'ouverture d'une journée d'études sur : "La prévention des risques des séismes en milieu scolaire", organisée au siège de l'unité centrale de la Protection civile de Blida, au profit des chefs d'unités et des cadres de la direction de l'éducation de la wilaya, Mme Bradai a indiqué que sa direction a "mis au point une campagne de sensibilisation lancée aujourd'hui à partir de Blida, pour s'étendre prochainement au reste des wilayas du pays". "Cette campagne vise à sécuriser les élèves des écoles contre les risques liés aux séismes", a-t-elle précisé.

Pour atteindre cet objectif, la Direction générale de la Protection civile a mis au point un plan, dont l'élaboration a nécessité une longue durée, a ajouté Mme Bradai, soulignant que ce plan, inspiré par l'expérience japonaise, un pays leader en la matière, "explique aux responsables du secteur la bonne méthode pour évacuer les classes lors d'un séisme, tout en les instruisant d'apprendre aux élèves comment se comporter en cas de survenue de cette catastrophe naturelle". Admettant la "grande difficulté" pour les élèves d'avoir le bon réflexe, en quelques secondes, en cas de séisme, cette responsable a, néanmoins, estimé qu'il est de "notre devoir de leur inculquer la démarche à suivre pour se protéger contre les risques de cette catastrophe, ceci d'autant plus que nous vivons dans une zone à risque sismique", a-t-elle soutenu. Elle a, en outre, plaidé pour la nécessité de construction des établissements éducatifs selon les normes antisismiques.

R. C.

ÉRADIQUER LE COMMERCE INFORMEL

Intégration des revendeurs dans le tissu économique

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'expert économiste algérien auprès de la Banque mondiale, M'Hamed Hamidouche, a plaidé, lundi à Tipasa, pour l'impératif du "recensement des vendeurs de l'informel pour leur intégration dans le tissu économique national". "Les autorités publiques sont tenues, avec l'aide de tous les partenaires concernés, de recenser les vendeurs du secteur informel et d'étudier leur situation sociale, et, partant, œuvrer à leur intégration dans le tissu économique national par des incitations fiscales", a estimé cet économiste dans son intervention à la faveur d'une conférence organisée par la Chambre de commerce et d'industrie Chenoua, sur le thème : "Impact du marché parallèle sur l'économie nationale". Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part près de 150 commerçants et opérateurs économiques de Tipasa, M. Hamidouche a soutenu qu'il existe partout dans le monde un "seuil de tolérance" pour le commerce parallèle, auquel on "ne doit en aucun cas s'opposer avec des méthodes répressives". Il a plaidé, à cet égard, pour la création d'un "observatoire pour le suivi et le contrôle des statistiques fournies en la matière", qui permettra une "évaluation réaliste", a-t-il dit "de la valeur du commerce par-

allèle, de son développement et de son impact sur l'économie nationale". Nous devons aussi prendre en considération la mentalité du consommateur algérien qui cherche son intérêt, en acquérant des marchandises de moindre coût, sans s'intéresser aux conditions de leur vente. La famille algérienne fait une économie de près de 100.000 DA/an, en se fournissant auprès du marché parallèle". Les mêmes études ont également démontré que le Trésor public accuse une perte fiscale de 8 milliards de dollars, à cause du commerce informel, dont 5 milliards sous forme de taxes sur la valeur ajoutée, en plus des pertes financières accusées par la Cnas et la Casnos, auxquels s'ajoutent les transferts illégaux en devises estimés à 2,7 milliards de dollars.

Intervenant à son tour, le président de la Chambre Chenoua, Maamar Sirandi, a souligné l'importance de la sensibilisation des vendeurs de l'informel à leur intégration dans des espaces commerciaux réglementés, en vue de bénéficier des dispositions de la nouvelle loi fiscale (loi de finances 2015), qui répond aux doléances de cette catégorie sociale, par l'adoption d'un régime forfaitaire au profit de ceux dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas les 30 millions de DA, a-t-il expliqué. S'exprimant sur les pratiques com-

merciales illégales, dont la non déclaration des employés et la non facturation des marchandises, ce responsable a révélé le lancement prochain, par sa structure, en coordination avec la direction locale du commerce, d'une opération pour la constitution d'une commission mixte chargée du contrôle des locaux commerciaux et de leur conformité aux lois en vigueur.

Dans le cadre de l'encouragement du produit national, cette commission s'attellera à évaluer le niveau de promotion de la production nationale de qualité au niveau des locaux contrôlés. Les commerces, dont un taux de 60 % des marchandises sont de production nationale, recevront "une attestation de reconnaissance", a-t-il informé. Outre des commerçants et des opérateurs économiques, cette rencontre a vu la participation des directions du commerce, des impôts, de la formation professionnelle et de l'industrie, en plus de représentants de différents dispositifs d'aide à l'emploi, dont l'Ansej, l'Anem, et la Cnac.

L. B.

INVESTISSEMENT ET PARTENARIAT

Le climat des affaires en Algérie "encourageant"

L'ambassadeur du royaume d'Espagne a souligné l'importance du développement des relations économiques, jugées "déjà satisfaisantes", ainsi que la qualité des relations politiques et diplomatiques stratégiques entre les deux pays.

PAR RIAD EL HADI

Le "climat des affaires en Algérie est encourageant pour l'investissement et le partenariat", a estimé, lundi à Oran, l'ambassadeur du royaume d'Espagne en Algérie, Alejandro Polanco Mata.

"Le climat des affaires en Algérie est encourageant pour l'investissement et le partenariat, faisant que beaucoup d'opérateurs économiques de mon pays œuvrent à saisir les opportunités d'investissement dont dispose le pays", a souligné le diplomate espagnol, lors du Forum du groupe de presse "Ouest Tribune" auquel il a été invité.

"Le bureau commercial de l'ambassade d'Espagne en Algérie est celui qui enregistre le plus grand nombre de demandes d'informations sur les opportunités d'investissement et de partenariat, sur la totalité du réseau des bureaux commercaux de toutes les ambassades du Royaume à l'étranger", a signalé l'ambassadeur. Il a également mis l'accent sur la croissance du tissu des PME en Algérie, notant que le partenariat entre les opérateurs privés des deux pays se fait d'une manière "très souple et fluide".

Polanco Mata a, en outre, selon l'APS, souligné l'importance du développement des relations économiques, jugées "déjà satisfaisantes", ainsi que la qualité des relations politiques et diplomatiques stratégiques entre les deux pays, appelant à saisir les différents atouts dont la proximité géographique.

Sur le plan de la prospection des investissements et des opportunités de partenariat en Algérie, M. Polanco a évoqué certains filières, considérées prioritaires par les opérateurs espagnols dont l'agriculture, l'industrie de l'agroalimentaire, le transport, l'hydraulique et le bâtiment, tout en signalant la possibilité d'un partenariat "très important" dans le domaine touristique.



Par ailleurs, le diplomate espagnol a salué la qualité de la coopération algéro-espagnole dans les domaines de la lutte contre le terrorisme et la gestion des flux migratoires, la qualifiant de "coopération de haut niveau".

R. E.

INFLATION AUX ÉTATS-UNIS

Ralentissement et baisse de la consommation des ménages

La chute du pétrole fait ralentir l'augmentation des prix aux États-Unis. L'inflation sur un an a nettement décéléré en janvier, s'élevant à seulement 0,2 % par rapport à janvier 2014, selon l'indice des prix associé aux dépenses de consommation (PCE), publié lundi 2 mars par le département du Commerce.

Sur un mois en janvier, l'inflation est dans le rouge (-0,5 %), après déjà -0,2 % en décembre. L'inflation sur un an est la plus modeste depuis octobre 2009 lorsque l'économie américaine émergeait de la récession.

L'indice PCE "core", soit hors énergie et produits alimentaires, a pour sa part enregistré une hausse de 1,3 % sur un an, comme en décembre. "En demeurant à 1,3 % sur douze mois, l'inflation sous-jacente est grosso modo neutre dans le débat sur le calendrier d'une première

hausse des taux par la Fed", assure Jim O'Sullivan, économiste en chef pour HFE. Sur la même période, les revenus des ménages ont poursuivi leur hausse, augmentant de 0,3 % en janvier par rapport à décembre en données corrigées des variations saisonnières, alors que les analystes s'attendaient à une hausse de 0,4 %.

Les dépenses ont de nouveau marqué le pas, cédant 0,2 % après une contraction de 0,3 % en décembre. Les économistes interrogés par Reuters s'attendaient en moyenne à un recul de 0,1 % de la consommation des ménages, qui contribue pour plus des deux tiers à l'activité économique des États-Unis.

La croissance de l'activité manufacturière aux États-Unis en février a été la plus faible depuis 13 mois, selon une étude de l'Institute for Supply Management (ISM) publiée lundi. La croissance de l'activité manufacturière aux États-Unis en février

a été la plus faible depuis 13 mois, selon une étude de l'Institute for Supply Management (ISM) publiée lundi.

L'indice ISM de l'activité manufacturière a reculé en février à 52,9, un plus bas depuis janvier 2014, après 53,5 le mois précédent. Il est aussi inférieur aux attentes des économistes interrogés par Reuters, qui anticipaient en moyenne 53,0. Il est toutefois, pour le 28^e mois consécutif, au-dessus de la barre de 50 séparant contraction et croissance de l'activité.

La plupart de ses composantes sont néanmoins en recul. Le sous-indice des nouvelles commandes a ainsi baissé à 52,5 après 52,9 en janvier et celui de l'emploi est passé de 54,1 à 51,4. Le sous-indice des prix acquittés est inchangé, à 35.

R. E.

EVASION FISCALE

Paris compte récupérer 2 milliards d'euros en 2015

Le ministre des Finances, Michel Sapin, a dit s'attendre dimanche à ce que le système de régularisation des comptes dissimulés à l'étranger rapporte, comme l'an dernier, quelque deux milliards d'euros à l'État français en 2015.

La Commission européenne a demandé cette semaine à la France de réduire son déficit "structurel" de 0,5 point de PIB cette année au lieu de 0,3 estimé actuellement.

Le gouvernement doit donc trouver 0,2 point de PIB supplémentaire, soit environ quatre milliards d'euros.

"Plutôt que d'augmenter les impôts, je préfère lutter contre la fraude fiscale", a souligné Michel Sapin dans l'émission Le Grand Jury (RTL-Le Figaro-LCI).

Le système de régularisation des comptes bancaires dissimulés à l'étranger a rapporté l'an dernier "deux milliards (...) c'est 0,1 de déficit", a-t-il ajouté. "Cette année, ce sera à peu près de même nature."

"Ça ne durera pas dix ans ou vingt ans, il y a un moment où tout le monde, je l'espère, aura déclaré ses comptes à l'étranger", a-t-il dit.

Plus de 80 pays se sont engagés en octobre à Berlin à un échange automatique d'informations fiscales d'ici 2017-2018.

"Il n'y a plus un seul espace pour un fraudeur qui voudrait cacher son argent à l'étranger. Il vaut mieux que, dès maintenant, il se présente pour régulariser sa situation", a estimé Michel Sapin. R. E.

PAYS DE LA ZONE EURO

Vers un 3^e plan d'aide pour la Grèce ?

Les pays de la zone euro discutent d'un troisième plan d'aide à la Grèce d'un montant compris entre 30 et 50 milliards d'euros, a déclaré lundi 2 mars le ministre espagnol de l'Économie, Luis de Guindos. Ce nouveau plan accorderait des conditions plus souples à la Grèce, a ajouté Luis de Guindos lors d'un déplacement à Pampelune, dans le nord de l'Espagne.

Le gouvernement grec anti-austérité d'Alexis Tsipras a obtenu la semaine dernière le feu vert de la zone euro à une prolongation de quatre mois du plan d'aide en cours, le deuxième dont bénéficie Athènes depuis 2010.

Dans la matinée de lundi, le président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem, a enjoint la Grèce à s'atteler rapidement à ses réformes, faisant miroiter un possible premier versement de fonds par ses partenaires dès le courant du mois de mars en cas de "progrès". Les créanciers de la Grèce pourraient lui verser d'ici à un mois une partie des 7,2 milliards d'euros si celle-ci fait des efforts rapidement, a dit le président de l'Eurogroupe. Ce dernier prévient que si rien n'est fait fin avril, "il y aura de gros problèmes".

"Mon message aux Grecs est le suivant : essayez de commencer le programme avant même que la renégociation globale soit achevée." Cette déclaration sans équivoque émane du président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem, dans un entretien publié dimanche 1^{er} mars par le Financial Times.

R. E.

AIN-TEMOUCHENT La Gendarmerie nationale très présente

Le taux de couverture sécuritaire par la Gendarmerie nationale atteindra 100% dans la wilaya d'Ain-Témouchent à l'horizon 2019, selon le commandant du groupement de wilaya de ce corps. Ce taux actuellement de 80% atteindra 100% à moyen terme au niveau de la wilaya d'Ain-Témouchent avec les apports infrastructurels, a souligné le lieutenant-colonel Youcef Châalal lors d'une conférence de presse consacrée, lundi, à la présentation du bilan des activités de la Gendarmerie nationale de l'exercice écoulé dans la wilaya. En nette amélioration, ce taux résulte des projets programmés par le commandement de la Gendarmerie nationale au niveau de cette wilaya qui a enregistré, en 2014, la réception de l'unité d'intervention rapide de Bouzedjar, a-t-il indiqué signalant que le projet de réalisation du 10^e groupement d'intervention lancé, dernièrement, sur la route de Chââbet-El-Lham, enregistre un taux d'avancement de 20%. Cette couverture touchera les 28 communes que compte la wilaya, a-t-il ajouté, rappelant qu'actuellement, la brigade d'Ain-Larbaâ couvre trois communes. Les nouvelles structures s'ajouteront à celles déjà existantes, à savoir 20 dont des brigades territoriales, des unités spécialisées dans la sécurité routière, deux sections de sécurité et d'intervention et une brigade de recherche et d'investigation. Par ailleurs, les éléments de la Gendarmerie nationale ont traité 1.547 affaires criminelles en 2014 mettant en cause 1.316 personnes contre 1.409 en 2013, a indiqué le commandement du groupement de wilaya. En matière de lutte contre les stupéfiants, la saisie de 923 kg de kif traité et de 329 comprimés anxiolytiques a été opérée en 2014 contre 3.738 kg et 446 comprimés en 2013, a-t-on relevé.

ILLIZI Réalisation prochaine de 40 stations MSAN

La wilaya d'Illizi a bénéficié d'un programme de réalisation de 40 stations d'accès multiservices (MSAN) — téléphone, internet et télévision —, selon la direction locale d'Algérie Télécom. L'opération, dont le lancement est prévu début de ce mois de février, touchera les communes d'Illizi, Bordj-El-Haouès, Djanet, Bordj-Omar-Idriss et Debdeb, en plus de la localité de Tin-Fouyé-Tabenkort, a précisé le directeur des opérations d'Algérie Télécom, Omar Ouaini. La wilaya d'Illizi bénéficiera, d'ici à la fin de l'année en cours, d'une "couverture totale" par cette technique et offrira ainsi des prestations de haute qualité aux abonnés, a prévu le même responsable, soulignant que cette technique devra aussi mettre fin aux perturbations que connaît le réseau téléphonique, en sus d'augmenter le débit du réseau internet. En dépit des contraintes rencontrées, notamment la nature difficile du terrain et le manque d'entreprises de réalisation, le secteur a consenti d'énormes efforts pour exécuter ses projets, surtout qu'un intérêt particulier est accordé aux régions du Sud par la tutelle, a expliqué M. Ouaini. 16 stations ont été réalisées en 2014, avec 8.830 lignes téléphoniques, dont 2 à Djanet, 1 à In-Aménas et 13 autres au chef-lieu de wilaya, a-t-il rappelé. Sur un autre registre, les effectifs ont été renforcés à la direction d'Algérie Télécom par plus de 30 employés, appelés à combler le déficit enregistré dans certains services, selon le même responsable d'AT d'Illizi.

APS

TINDOUF, DIRECTION LOCALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

750 places pour la rentrée de mars

Quelque 750 places pédagogiques ont été libérées offertes pour la session de cette nouvelle rentrée du 2 mars 2015 dans la wilaya de Tindouf. C'est ce qu'a annoncé la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels.

PAR BOUZIANE MEHDI

Prévues dans le cadre de la formation résidentielle (225 places), ces places sont réparties entre neuf spécialités, dont celles de technicien supérieur en gestion des ressources humaines, bâtiment, mécanique-auto, coiffure-dame, agriculture saharienne, broderie et autres, tandis que 120 places ont été réservées à la formation par apprentissage dans 24 spécialités, a révélé, à l'APS, le directeur du secteur, Tayeb Zaoui. S'agissant de la formation passerelle, 50 postes sont prévus dans deux spécialités, celles de technicien supérieur en informatique et certificat de maîtrise professionnelle en bâtiment.



Par ailleurs, 25 places iront à la formation, par cours du soir, de techniciens en travaux de secrétariat et 25 autres places à la formation contractuelle, en vertu d'un accord avec les services de la Direction des travaux publics, dans la spécialité d'entretien des routes, selon le même responsable. Pour cette session, la forma-

tion qualifiante disposera de 125 places réparties entre 100 places pour la formation de la femme au foyer à travers quatre spécialités, et 25 places pour celle de manœuvre.

B. M.

NAAMA, ACTIVITÉS AGRICOLES ET PASTORALES

Une enveloppe de 200 millions de dinars attribuée en 2014



Une enveloppe de 200 millions DA a été décaissée au titre du Fonds national de développement de l'investissement agricole (FNDIA), durant l'année 2014, pour soutenir les activités agricoles et pastorales à travers la wilaya de Naâma, a indiqué la Direction locale des services agricoles (DSA). L'opération, effectuée sur la base du schéma directeur du développement agricole et rural, concerne dans son ensemble 54% des nouvelles exploitations agricoles, outre la valorisation d'activités pastorales et le développement rural dans la wilaya. Il s'agit de 130 millions DA destinés à développer les systèmes d'irrigation agricoles et 30 millions DA à l'oléiculture, tandis que la mécanisation de l'activité agri-

cole s'est vu allouer un montant de 17 millions DA.

Ce financement a permis d'augmenter les surfaces agricoles irriguées, totalisant actuellement 13.000 hectares à travers les douze communes que compte la wilaya de Naâma, soit une hausse de 10 %, selon la DSA. D'autres opérations retenues dans le cadre du programme sectoriel de développement (PSD-2014) ont été achevées, durant la même année, à savoir l'électrification rurale (130 km) au profit de 250 agriculteurs ainsi que l'aménagement des berges d'oueds (27 m²) dans les communes de Moghrar, Sfisifa et Asla. Les projets retenus ont également concerné l'aménagement d'une retenue d'eau, l'ouverture de 131 km de pistes agricoles, la

viabilisation de 1.200 hectares de foncier agricole et la réhabilitation de l'abattoir communal d'Ain-Sefra. Dans le cadre de l'application de la circulaire interministérielle numéro 108 du 23 février 2011, relative à la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage, 715 titres de concession ont été remis à des jeunes et 61 autres aux investisseurs, pour une superficie globale de 7.394 hectares, selon la DSA. Au moins 887 exploitations agricoles, totalisant 4.500 hectares, à travers le territoire de la wilaya, ont bénéficié du soutien pour la réalisation de différents projets agricoles et d'élevage, depuis l'année 2000.

APS

TIZI-OUZOU

La police maintient le cap

La cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou vient de rendre public son bilan mensuel inhérent à ces derniers trente mois.

PAR LOUNES BOUGACI

L en ressort qu'au chapitre des affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes (coups et blessures volontaires, menaces et injures, etc.), les services de la police judiciaire ont traité 89 affaires, pour lesquelles 95 personnes ont été interpellées et présentées au Parquet, dont 8 ont été placées en détention préventive, 86 sont citées à comparaître et une personne a été laissée en liberté provisoire. La cellule de communication de la sûreté de wilaya a indiqué, en outre, que « s'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens (atteinte aux biens, vols, tentative de vol, escroquerie et détournement et faux billets), les mêmes services ont eu à traiter 34 affaires, mettant en cause 36 personnes interpellées et présentées au Parquet, dont 14 ont été placées en détention préventive et 14 sont citées à comparaître alors que 8 ont été mises sous contrôle judiciaire ». Quant au volet relatif aux infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes, le même service a eu à traiter 13 affaires mettant en cause 27 personnes interpellées présentées au parquet, dont 24 ont été placées en détention préventive et 3 ont été citées à comparaître. La même source souligne : « S'agissant des affaires de crimes et délits contre la chose publique (trouble à l'ordre public, émigration clandestine, séjour illégal, ivresse publique et manifeste, conduite en état d'ivresse, création de débit de boissons alcoolisées et rixe sur la voie publique), les services en question ont traité treize



affaires, mettant en cause 21 personnes interpellées et présentées devant le parquet, dont 10 d'entre elles ont été placées en détention préventive, 10 ont été citées à comparaître et 1 a été laissée en liberté provisoire ». En outre, dans le volet qui a trait aux atteintes aux familles et bonnes mœurs, deux affaires ont été traitées, mettant en cause deux personnes interpellées et présentées au Parquet, elles ont été citées à comparaître. « Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité

urbaine, 323 opérations coup de poing ont été initiées durant la période considérée, ciblant 375 points (quartiers sensibles, lieux publics, cafés maures, marchés, gare routière et chantiers de construction). 1.896 personnes ont été contrôlées, 35 parmi elles ont été présentées au Parquet pour divers délits, à savoir 3 pour port d'arme prohibée, 7 pour détention de psychotrope, neuf faisant objet de recherche, 5 pour séjour illégal et 5 autres pour divers délits. Ces opérations se sont soldées par la mise en

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Une nette baisse enregistrée

L e nombre d'accidents de circulation dans la wilaya de Tizi-Ouzou a nettement baissé ces dernières semaines. C'est le moins qu'on puisse dire compte tenu des chiffres communiqués à la presse par la police. Selon les services de sécurité, en matière de sécurité publique, le service a recensé 41 accidents de la circulation au cours desquels 49 personnes ont été blessées et ce, durant les trente derniers jours. On ne déplore aucun décès suite à ces accidents

de la route. Les services de sécurité qui veillent au grain sur les routes ont, par ailleurs, prononcé 14 mises en fourrière, 1.299 contraventions dressées, 148 permis de conduire retirés, 254 opérations de contrôle et d'intervention effectuées et, enfin, 5.375 actions de sensibilisation à l'endroit des usagers de la route ont été effectuées. En outre, dans le cadre du suivi et gestion des commerces réglementés, le service de police générale et réglementation a procédé à 7 propositions de

fermeture de débits de boissons (différentes catégories), 3 exécutions d'arrêts de fermeture (débits de boissons alcoolisées différentes catégories), 50 contrôles et suivis (débits de boissons), 25 exécutions d'arrêts de fermetures (tous commerces confondus), 10 sorties sur le terrain avec la commission de surveillance et de contrôle des installations classées et, enfin, 105 contrôles et suivi (divers commerces).

L. B.

UNIVERSITE MOULOUD-MAMMERI

Les enseignants toujours en grève

D epuis le 11 février passé, les enseignants de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, affilié au syndicat du Conseil national des enseignants du supérieur, sont en grève illimitée. La colère des enseignants en question ne cesse de s'exacerber à cause, notamment, du silence jugé assourdissant des responsables concernés par la prise en charge de leurs doléances d'ordre socio-professionnel. Lundi dernier, des centaines d'enseignants concernés par cette

grève ont investi la rue dans la ville de Tizi-Ouzou en prenant part à une marche qui a été initiée la veille également par le Cnes. La manifestation a commencé vers onze heures et les marcheurs ont traversé les principales rues de la ville des Genêts comme la Rue Lamali, la rue Abane-Ramdane, la rue Houari-Boumediène. C'est devant le portail d'accès au siège de la wilaya que les enseignants de l'université Mouloud-Mammeri ont marqué leur halte finale. « Les enseignants sont en grève », « Stop

à la destruction de l'université, à la dévalorisation des diplômés et au bradage de la formation », « Pas de promesses, on veut des solutions », « Les enseignants universitaires : Un salaire de 47.000 DA, 25.000 DA de location = 22.000 DA. Un salaire de misère » sont les slogans déployés par les enseignants venus des différents campus de l'université Mouloud-Mammeri comme Oued Aïssi, Tamda, Bastos, Hasnoua et Boukhalfa. Cette marche est la deuxième à avoir été initiée par le bureau de

wilaya du Cnes de Tizi-Ouzou après une première qui a eu lieu le 10 décembre dernier. Les enseignants estiment que ces actions de protestation, ayant paralysé partiellement les différents départements de l'université de Tizi-Ouzou, sont essentiellement sociales. Et la plus importante, croit-on savoir, est liée au problème de logements revendiqués par les concernés. Le problème du salaire perçu, jugé insuffisant, est aussi à l'origine de cette grogne.

L. B.

ENVIRONNEMENT

La cité la plus propre sera primée

La cité de police la plus propre dans la wilaya de Tizi-Ouzou sera primée, a-t-on appris de source proche de la sûreté de wilaya. C'est dans le cadre de la préservation de l'hygiène et l'amélioration du cadre de vie des policiers « que la Direction générale de la Sûreté nationale a lancé un concours national sur le thème Le Prix de la Cité de Police la plus propre », avec pour objectif de sensibiliser les locataires de ces cités sur la nécessité de préserver leur environnement. Notre source précise qu'à cette occasion, la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, qui participe à cette manifestation, a tracé un programme d'activités. « Il s'agit de la constitution d'une commission locale chargée de mobiliser tous les moyens pour la réussite de cette action, et la mise en œuvre du processus de sélection de la cité la plus propre qui compte, en substance, la propreté de la cité, l'entretien des espaces verts, l'existence de l'éclairage au niveau de la cité, le respect des horaires et lieux de dépôt des déchets ménagers, l'organisation des parkings des véhicules et l'initiative de volontariat », ajoute-t-on. Toujours dans le cadre de la préservation de l'environnement, « il est prévu le lancement d'opérations coup de poing avec la collaboration d'autres partenaires pour lutter contre toutes sortes d'atteinte à l'environnement par le renforcement des brigades de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (PUPE) et l'organisation de journées de sensibilisation en matière de préservation de l'environnement, les 9 et 10 mars 2015 au niveau du siège de la sûreté de wilaya, avec exposition de photos et statistiques ». A l'ordre du jour, on trouve aussi des visites aux établissements scolaires pour dispenser des cours de sensibilisation sur la préservation de l'environnement. Toujours dans le cadre des activités de la police dans la wilaya de Tizi-Ouzou, on a appris que dans le sillage du lancement de la campagne de don de sang pour l'année 2015, initiée par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou a tracé un programme pour la circonstance qui concernera l'ensemble de ses structures et qui s'étalera jusqu'à aujourd'hui. « A cette occasion, une communication de sensibilisation sera donnée au niveau du siège de la sûreté de wilaya par le médecin du service et ceux du Centre hospitalo-universitaire Nédir-Mohamed, portant sur le bienfait de cette action qui s'inscrit dans le cadre de la solidarité et la proximité », conclut-on.

L. B.

HONG KONG

38 arrestations lors d'une manifestation

Les manifestants ont bloqué la circulation routière en érigeant des barricades au moyen de poubelles. La police a fait usage de gaz poivré pour les déloger.

La police de Hong Kong a annoncé lundi avoir procédé à 38 arrestations en marge d'une manifestation qui a dégénéré en affrontement avec les forces de l'ordre, dernier signe en date des tensions que suscite l'influence chinoise dans la ville.

Les manifestants, au nombre de 400, protestaient contre le système des "permis multi-entrées" qui autorise des négociants de Chine continentale à venir acheter des biens à Hong Kong pour les revendre plus cher de retour chez eux, notamment à Shenzhen.

Ce commerce parallèle est considéré comme un facteur de hausse des prix et de nuisance à Hong Kong, et notamment dans le quartier de Yuen Long, dans les

Nouveaux Territoires qui jouxtent la frontière chinoise, où la manifestation avait lieu.

"Nous ne pouvons pas nous déplacer en raison des montagnes de marchandises qu'ils accumulent dans nos rues. Nous ne devons plus endurer cela en silence", explique un des manifestants, King Lee. Mais des manifestants ont également appelé à "renverser le Parti communiste chinois".

Ils ont bloqué la circulation routière en érigeant des barricades au moyen de poubelles. La police a fait usage de gaz poivré pour les déloger.

Une porte-parole de la police hongkongaise a précisé lundi que 38 personnes, âgées de 13 à 74, avaient été arrêtées.



La protestation vient à la suite d'une série de manifestations contre des visiteurs venus de Chine continentale sur fond de nationalisme hongkongais.

Hong Kong a été secoué l'an dernier par

deux mois de manifestations de militants démocrates qui réclament le droit d'élire librement leurs futurs représentants.

Agence

UKRAINE

L'UE veut éviter un nouveau clash pour préserver ses livraisons de gaz

Le vice-président de la Commission européenne, Maros Sefcovic, a annoncé lundi sa volonté d'arracher un accord à Kiev et Moscou sur leur nouveau différend gazier. L'objectif: garantir l'approvisionnement de l'UE.

"J'espère une issue positive" à cette réunion trilatérale avec le Russe Alexandre Novak et l'Ukrainien Volodymyr Demtchichine, qui doit débuter à 14h GMT à Bruxelles, a souligné le commissaire dans un tweet.

15% des importations totales de gaz de l'UE transitent par l'Ukraine. Aucun point de presse n'est prévu après cette réunion organisée en urgence, mais la Commission rendra publique une déclaration écrite en fonction des résultats, ont précisé ses services. Près de 15% des importations totales de gaz de l'UE transitent par l'Ukraine.

L'UE a lancé cette médiation dans le sillage d'une décision du géant russe Gazprom de commencer la semaine dernière à approvisionner directement en gaz les zones sous contrôle des rebelles au motif que Kiev avait cessé de le faire. Cette décision a ravivé le conflit énergétique qui oppose la Russie à l'Ukraine depuis l'arrivée au pouvoir de pro-occidentaux à Kiev il y a un an et qui a déjà entraîné six mois d'interruption des livraisons de la Russie à l'Ukraine entre juin et décembre.

Moscou estime que ces livraisons entrent dans le cadre du contrat conclu en octobre entre Gazprom et le groupe ukrainien Naftogaz après une première médiation de la Commission européenne, et donc que Kiev doit les payer. La compagnie ukrainienne refuse, expliquant n'avoir aucun moyen de contrôler ni les volumes concernés ni leur utilisation.

Agence

CORÉE DU NORD

Pyongyang défie les Etats-Unis et procède à des tirs de missile

La Corée du Nord a tiré lundi deux missiles en mer, alors que débutent les exercices militaires annuels entre la Corée du Sud et les Etats-Unis. Une provocation récurrente.

Ces exercices militaires annuels marquent toujours une recrudescence des tensions entre Corée du Nord et Corée du Sud. L'édition 2015 n'y a pas fait exception. Pyongyang a tiré, lundi matin, deux missiles de courte portée au large de ses côtes orientales, à quelques heures du début des manœuvres militaires entre Séoul et Washington. Après une course de près de

500 km, ils se sont écrasés en mer du Japon. À titre de comparaison, lors des manœuvres effectuées en 2014, Pyongyang avait tiré en tout près de 90 roquettes et missiles.

Cette provocation a entraîné une escalade dans la rhétorique belliqueuse entre les deux Corées. "Si la Corée de Nord mène des actions de provocation, nos forces armées réagiront si fermement que la Corée du Nord le regrettera amèrement", a mis en garde Séoul. De son côté, Pyongyang a dénoncé des exercices militaires s'apparentant à une invasion. Un

porte-parole de l'armée a estimé que la péninsule coréenne était "à nouveau à deux doigts du début d'une guerre".

"Les seuls moyens de faire face à l'agression, menée par les impérialistes américains et leurs alliés, et leurs exercices dangereux de guerre nucléaire ne sont ni le dialogue, ni la paix. On doit y répondre seulement par des frappes impitoyables", a-t-il ajouté, précisant que la Corée du Nord répondrait à tout acte de guerre conventionnelle, nucléaire ou informatique.

ARABIE SAOUDITE

Promotion de ses prisons antiterrorisme

Pour faire face aux accusations de tortures sur ses prisonniers, l'Arabie saoudite a décidé d'ouvrir les portes de ses centres d'incarcération aux journalistes. Kevin Sullivan, du *Washington Post*, est l'un d'entre eux. Il a pu se rendre à al-Hair, la plus importante des cinq prisons spécialisée dans la lutte contre le terrorisme dans le pays, située à quelques kilomètres de Riyad. "Nous n'avons rien à cacher, lui explique le gardien qui l'accompagne lors de sa visite. Montrez-n'importe quel bâtiment, n'importe quelle cellule. Vous pouvez voir tout ce que vous voulez."

Et ce que le journaliste va découvrir a de quoi surprendre. Les cellules de haute-sécurité abritant des détenus souvent condamnés pour terrorisme sont suréquipées: frigos, grands lits, télévision, douche, nourriture... Les familles et les compagnes ont droit à des visites régulières et des appels quotidiens. Le gouvernement leur donne également de l'argent pour acheter de la nourriture, financer les études des enfants ou organiser les mariages et les enterrements. Les prisonniers dont le comportement est satisfaisant peuvent



même bénéficier de la "Family Home", un hôtel au sein de la prison où jusqu'à 9 membres de la famille peuvent profiter des suites, des buffets et des terrains de jeux pour les enfants. Les représentants du gouvernement démentent les accusations de mauvais traitement et expliquent au *Washington Post* qu'ils misent avant tout sur la réinsertion et la réhabilitation des

prisonniers afin d'éviter qu'eux ou leur famille ne (re)tombent dans le terrorisme. "Les fanatiques purs et durs ne seront jamais réhabilités, mais l'idée selon laquelle [les terroristes] sont tous les mêmes et que nous devrions les enfermer pour toujours n'est pas efficace non plus", reconnaît Bruce Hoffman, directeur du Centre des études sur la Sécurité. Agence

NATIONALISTES, ISLAMISTES, GROUPUSCULES UKRAINIENS... QUI A TUÉ BORIS NEMTSOV ?

L'enquête des petits pas

Au lendemain d'une immense manifestation, qui a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de Russes dans les rues de Moscou, l'enquête sur l'assassinat, ce vendredi, de Boris Nemtsov, opposant au régime de Vladimir Poutine et ancien vice-Premier ministre de Boris Eltsine, avance timidement.

Pour l'instant quatre pistes principales sont avancées en Russie : les milieux nationalistes d'extrême-droite, les islamistes radicaux, les groupuscules ukrainiens mais aussi les services secrets occidentaux. Boris Nemtsov a été tué de quatre balles dans le dos vendredi dernier vers 23h15, à proximité du Kremlin, en plein centre de Moscou. Il sortait d'un dîner au restaurant avec une Ukrainienne, probablement sa compagne, et rentrait chez lui à pied. L'homme qui a tiré était dans une voiture et a pris la fuite. Selon le Comité d'enquête de Moscou, « il est évident que les organisateurs et les auteurs de ce crime étaient informés de son trajet ». La police moscovite a prévu une récompense de trois millions de roubles (environ 45.000 euros) pour toute information sur les auteurs du crime. Lors des précédents assassinats d'opposants, notamment ceux de la militante des droits de l'homme Natalia Estemirova en Tchétchénie, de l'avocat Stanislav Markelov, de la journaliste Anastasia Babourova à Moscou ou encore de la journaliste Anna Politkovskaïa, les auteurs des faits ont pu être arrêtés mais les commanditaires n'ont jamais été inquiétés.

La piste politique

Des sources policières ont évoqué la possibilité d'une action menée par les milieux d'extrême droite ultra-nationalistes, mais dans le cortège de la manifestation de dimanche, c'était plutôt du côté du Kremlin que l'on regardait. Dans une interview datant de début février, Boris Nemtsov disait « craindre un peu pour sa vie » en raison de ses prises de position hostiles à Vladimir Poutine. Pour tous les dissidents au régime, il s'agit sans aucun doute d'un assassinat politique. Mais du côté du gouvernement, on évoque un coup



monté par l'opposition elle-même pour faire accuser le Kremlin.

La piste islamiste

Boris Nemtsov avait reçu des menaces de mort après avoir affiché son soutien à *Charlie Hebdo* lors des attentats de janvier. Il était également de confession juive, rapporte l'agence *Reuters*. Les islamistes ont déjà frappé la Russie, notamment en décembre 2013 à Volgograd, dans le sud

du pays. Deux attaques, qui ont fait plus de 30 morts, avaient alors été commises par des kamikazes se revendiquant du groupe Vilayat Dagestan, un mouvement lié à l'Irak et cherchant à instaurer un État islamique au Dagestan. Toutefois, la piste islamiste ne semble pas convaincre l'opinion russe, qui pointe plutôt le « climat de peur » instauré par le Kremlin contre ses opposants.

La piste ukrainienne

Boris Nemtsov était engagé contre le conflit en Ukraine et avait appelé les Russes, seulement quelques heures avant de mourir, à manifester contre « l'agression de Vladimir Poutine » en Ukraine. Pour le président ukrainien Petro Porochenko, Boris Nemtsov était « un pont entre l'Ukraine et la Russie » qui n'a pas été détruit « par hasard ». Boris Nemtsov était justement en train de rédiger un rapport sur la présence de troupes russes dans l'est de l'Ukraine, que Vladimir Poutine dément formellement. D'après les informations de l'agence Interfax, les enquêteurs auraient saisi dans l'appartement de Nemtsov toutes les preuves qu'il avait rassemblées sur la présence de militaires russes aux côtés des rebelles ukrainiens.

La piste occidentale, voire américaine

Jamais à court d'argument, Ramzan Kadyrov, le leader tchétchène proche du Kremlin, lui, a avancé ce lundi une nouvelle piste : celle des services secrets occidentaux. « Il ne fait aucun doute que le meurtre de Nemtsov a été organisé par les services secrets occidentaux pour provoquer un conflit intérieur en Russie », a-t-il déclaré. « C'est leur façon de faire : d'abord on prend quelqu'un sous son aile, on l'appelle "ami des États-Unis et de l'Europe" et puis on le sacrifie pour accuser les autorités locales. La condamnation à mort (de Nemtsov) prononcée dans une capitale occidentale a très bien pu être exécutée par les services secrets ukrainiens », selon lui. « C'est une opération dans laquelle on voit bien la main des services secrets occidentaux », a abondé Guennadi Seleznev, ancien responsable communiste et ex-président de la Douma (chambre basse du Parlement).

La compagne de Boris Nemtsov dit qu'elle n'a pas vu son assassin

La compagne de l'opposant russe Boris Nemtsov, qui se trouvait à ses côtés lorsqu'il a été tué vendredi soir à deux pas du Kremlin, assure ne pas avoir vu son assassin, dans un entretien accordé à la chaîne d'information en ligne *Dojd*.

« Je suis dans un état psychologique difficile et je ne peux plus en parler. Je me sens mal (...) Je n'ai vu personne. Je ne sais pas d'où il venait. Il était derrière moi », a déclaré Anna Douritskaïa, qui ne s'était pas exprimée en public depuis les faits.

Le mannequin ukrainien, âgée de 23 ou 24 ans, souhaite désormais rentrer dans son pays, mais dit faire l'objet d'une protection permanente et ne pense pas être en mesure d'assister mardi aux obsèques de Boris Nemtsov, auquel plusieurs dizaines de milliers de Russes ont rendu hommage dimanche à Moscou.

« Rien ne m'interdit de quitter le territoire de la Fédération de Russie. Je ne

suis pas un suspect. Je suis un témoin qui a dit tout ce qu'il savait et a fait tout son possible pour contribuer à l'enquête », a-t-elle assuré.

Bio Express

Boris Efimovitch Nemtsov, né le 9 octobre 1959 à Sochi, est un homme politique russe libéral. Premier gouverneur de l'oblast de Nijni Novgorod de 1991 à 1997 après la chute de l'Union soviétique, ses réformes libérales lui valent le soutien de Margaret Thatcher lors de sa visite en 1993. Il devient par la suite ministre de l'Énergie et vice-Premier ministre chargé de l'Économie sous la présidence de Boris Eltsine de 1997 à 1998. Élu plusieurs fois au Parlement russe, Boris Nemtsov est également membre du Conseil de sécurité de Russie et de la Douma de 1999 à 2003. Il devient en 1998, un vif opposant de Vladimir Poutine.

Boris Efimovitch Nemtsov est le fils de Yefim Davidovitch Nemtsov et Dina Yakovlevna (née Eidman) Nemtsova. Il est également le petit-neveu de Yakov Sverdlov.

Boris Nemtsov, physicien de formation, avait commencé sa carrière politique en 1986 après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl en organisant avec succès une protestation contre la construction d'une nouvelle centrale nucléaire près de sa ville natale. Avant de devenir vice-Premier ministre chargé de l'Économie dans les cabinets de Viktor Tchernomyrdine de mars 1997 à août 1998, ses réformes libérales lui valurent le soutien de Margaret Thatcher. Boris Nemtsov était ministre de l'Énergie sous Boris Eltsine, ce qui lui valut par la suite d'être régulièrement dénoncé par le Kremlin comme un homme politique lié aux oligarques qui ont profité de la vague de privatisations des années 90.

Le premier président de la Russie démocratique, dont il était très proche, avait envisagé un temps d'en faire son dauphin, avant de lui préférer le chef du FSB (ex-KGB), Vladimir Poutine. Limogé en août 1998, Boris Nemtsov a basculé dans l'opposition lorsque son rival a pris les rênes du pays.

Aux législatives de 1999, l'opposant est élu à la Douma — chambre basse du Parlement — et rejoint le parti libéral SPS (l'Union des forces de droite) qu'il avait fondé, en partie pour s'opposer au nouveau gouvernement de Vladimir Poutine. Depuis 2008, ce parti n'existe plus et a été remplacé par le mouvement *Solidarnost*, dont Nemstov était le leader avec l'ex-champion d'échecs, Garry Kasparov, la même année, après avoir perdu l'élection présidentielle face à son candidat du parti Russie unie.

Le sommeil, son impact sur la santé

Domaine en pleine exploration, le sommeil ne révèle ses secrets qu’au fur et à mesure de l’avancée des travaux des chercheurs et des cliniciens. Curieusement, alors qu’il occupe le tiers de notre vie, l’Homme éveillé a longtemps ignoré la physiologie et les pathologies liées au sommeil. Nos connaissances ne progressent que depuis les années 50.

C'est dire combien la discipline est nouvelle. Le sommeil nous fascine tous car il nous concerne intimement. Il est impliqué dans des fonctions aussi diverses que la restauration des réserves énergétiques, la croissance, la mémoire, l'efficacité intellectuelle, l'humeur, la régulation du poids, l'équilibre cardiovasculaire, et sans doute dans bien d'autres fonctions tout aussi fondamentales pour l'être humain. De ce fait, apprendre à le ménager est primordial afin de garder son efficacité et son équilibre physique ou psychique.

Une société en privation de sommeil ?

Selon une enquête menée par en 2008 auprès de jeunes adultes (25-45 ans), 17% déclarent avoir un manque de sommeil. S'ils disposaient d'une heure de plus dans la journée, 30% des personnes interrogées en profiteraient pour dormir. En 30 ans, la durée moyenne de sommeil a diminué de plus d'une heure chez l'adulte, et de plus deux heures chez l'adolescent. Ce manque de sommeil n'est pas sans conséquences sur la santé. En tout premier lieu, il est responsable d'une somnolence qui surprend la personne en pleine activité et qui est particulièrement dangereux au volant. A titre indicatif conduire lorsqu'on est réveillé depuis plus de 17 heures amenuise les réflexes. Le respect du sommeil n'est pas valorisé comme il le devrait dans notre société où le temps est de l'argent. Oubliant que la qualité de ce qu'on produit est tout aussi importante, or quelqu'un qui dort bien, et suffisamment, est en meilleure forme, donc, plus productif...

Un sommeil réparateur

Pour comprendre à quoi sert le sommeil les chercheurs ont utilisé des techniques de privation de sommeil. Les effets de la privation totale de sommeil chez l'Homme ont toujours été observés dans des circonstances exceptionnelles, hors champ d'une vraie expérimentation scientifique pour des raisons éthiques, mais à l'occasion d'accompagnement d'une performance ou d'une expérimentation personnelle comme en 1964 celle de Randy Gardner, un jeune homme de 17 ans qui resta 11 jours complètement éveillé. Ce record de privation validé a été bien supporté, sans dérapage vers la folie, ni conséquence sérieuse en termes de retentissement physique. L'expérience s'est arrêtée lorsqu'il a souhaité y mettre fin. Mais que ce serait-il passé si on avait continué ? L'évolution aurait probablement été dramatique car ce qu'on connaît des expériences de privation totale de sommeil chez l'animal n'est guère encourageant. Au delà d'une certaine durée (qui dépend de l'espèce étudiée) la température ne se règle plus normalement, puis des infections apparaissent. Finalement l'animal meurt dans un tableau de dégradation physique sévère associant infections et hyperthermie.

Ce sont les privations partielles de sommeil qui ont permis de cerner les fonctions plus subtiles du sommeil. Ainsi sommeil lent et sommeil paradoxal n'ont pas la même fonction. Le sommeil profond est plus spécifiquement impliqué dans la croissance, la récupération des réserves énergétiques du cerveau ou des muscles, et dans certaines formes de mémoire dite déclarative (rappel de liste de mots, d'un itinéraire...). Le sommeil paradoxal est, quant à lui, plus impliqué dans la maturation du système nerveux, son adaptation à l'environnement, et plus généralement tout ce qui touche à l'équilibre psychique. Il est également impliqué dans la mémoire dite procédurale, celle du raisonnement et du savoir faire.

Régulateur de notre équilibre

Depuis les années 2000, les travaux de recherche apportent des preuves concrètes sur le rôle fondamental du sommeil dans l'équilibre de l'individu. Le sommeil est un moment précieux, temps de reconstruction indispensable pour éliminer tout ce qui vient nous surcharger, nous agresser au cours de la journée. Ainsi le sommeil serait impliqué dans la régulation des défenses immunitaires, la régulation cardiovasculaire, et la régulation

métabolique. Cette dernière a été particulièrement démontrée dans la régulation du poids pour laquelle il a été mis en évidence qu'une réduction du temps de sommeil entraîne des modifications de la sécrétion de la ghréline et de la leptine, deux hormones régulatrices du circuit des aliments, contribuant ainsi à une prise de poids. Aux Etats-Unis, où l'obésité prend des allures d'épidémie, les chercheurs avancent l'hypothèse du rôle concomitant de la privation de sommeil qui est importante dans ce pays, comme facteur facilitant la prise de poids.

Régulation du sommeil

Les mécanismes du sommeil obéissent à un système de double régulation, l'un rythmique, qui régule périodiquement l'apparition du sommeil toutes les 24 heures (on parle de rythme circadien), l'autre homéostatique qui dépend de substances peptidiques hynogènes dont l'accumulation est proportionnelle à la durée de la veille préalable. Après avoir cru dans les années 80 qu'on allait trouver l'hormone du sommeil, force est de constater que les candidats sont nombreux, notamment parmi les peptides également impliqués dans les processus inflammatoires ou infectieux. L'adénosine, une substance peptidique endogène semble jouer un rôle prépondérant nettement mieux connu. Les taux d'adénosine augmentent avec la durée de l'éveil finissant par entraîner une somnolence puis l'endormissement. Elle agit comme un neuromédiateur inhibiteur des structures assurant l'éveil. Après l'endormissement, et au fur et à mesure du décours du sommeil, la concentration d'adénosine diminue, en même temps que le besoin de sommeil. La caféine qui permet de rester éveillé agit en s'opposant à l'action de l'adénosine par ses propriétés antagonistes des récepteurs adénosinergiques A1.

Pour s'endormir une fois les systèmes d'éveils inhibés, il faut que les systèmes de sommeil se mettent en route. En fait un seul est connu à ce jour. Situé dans l'aire pré-optique de l'hypothalamus antérieur ventrolatéral, il contient des neurones sécrétant de l'acide gamma-aminobutyrique et de la galanine qui inhibent les réseaux de l'éveil.

Une histoire de rythme

S'endormir le soir obéit à une régulation interne de nos rythmes biologiques qui ne dépend pas que de notre environnement comme l'ont montré les expériences d'isolement temporel menées aux USA, en Allemagne, ou par Michel Siffre dans le fond de sa grotte en France. Il existe une horloge interne qui régule l'organisation de nos rythmes, le noyau supra-chiasmique, petit groupe de cellules profondément enfouies dans le cerveau, au niveau de l'hypothalamus. Pour un individu donné l'endormissement et le réveil se font à peu près toujours à la même heure, dans la mesure où la personne est dans un système de contrainte, notamment imposé par le travail, qui n'est pas trop éloigné de son rythme propre. Ainsi il existe des sujets du matin et des sujets du soir. Le chronotype dépend de gènes qui régulent la période endogène, mais aussi de facteurs environnementaux en particulier sociaux, de l'âge, et probablement de facteurs psychologiques. Curieusement notre horloge biologique n'est pas strictement réglée sur 24 heures. Elle a une période légèrement supérieure, en moyenne de 24 heures et 10 minutes. Cela a pour corolaire l'obligation pour tout individu de se remettre à l'heure tous les jours, sous peine de voir son rythme de sommeil se décaler progressivement.

Importance des synchroniseurs et de la lumière

On s'est interrogée sur l'importance de notre environnement pour réguler nos rythmes de sommeil. Pendant longtemps on a cru que le synchroniseur social était prédominant. Effectivement, le fait de vivre dans un milieu entraînant du point de vue des rythmes est important. Ainsi une activité professionnelle structurée avec des horaires réguliers (et obligatoires) permet à nos horloges internes de s'ajuster. A contrario, la perte de tout repère



comme on peut le voir chez les gens âgés, à la retraite, vivant seul, sans activité, est un facteur de désynchronisation et donc de troubles du sommeil. Un autre synchroniseur est fondamental, il s'agit de la lumière du jour. Les effets de la lumière sur les rythmes biologiques sont connus depuis longtemps, mais ce n'est que depuis les années 1980 que l'on connaît le rôle primordial d'une lumière de forte intensité sur la synchronisation des rythmes. D'où l'importance d'être exposé à la lumière du jour, particulièrement l'hiver, pour favoriser un bon sommeil et un meilleur moral.

Des besoins différents selon les individus

La durée de sommeil est variable d'un individu à l'autre. Elle se situe en moyenne entre 7 heures et 8 heures par nuit selon les études. Néanmoins les besoins de sommeil varient de 3 heures 30 (record minimal constaté) à 11 heures 30 (la limite avec l'hypersomnie n'est pas évidente). Il n'y a pas de normes. A la question des patients « docteur, combien de temps dois-je dormir ? » on ne peut que répondre : « *Le temps de sommeil dont vous avez besoin pour être en forme le lendemain !* ». Ce temps est habituellement constant pour une personne donnée. Néanmoins avec l'âge le temps de sommeil a tendance à diminuer un peu.

Insomnie

L'insomnie touche 20 à 30 % de la population avec 15 à 20 % d'insomnie modérée et 9 à 10% d'insomnie sévère. Signe de gravité, près de 10 % de la population consomme régulièrement un anxiolytique ou un hypnotique. Les femmes sont deux fois plus touchées par l'insomnie que l'homme. Le plus souvent elle est le symptôme d'un mal-être, de difficultés que rencontre la personne dans sa vie. Véritable baromètre de l'humeur elle est un signal d'alerte, d'où son importance dans tous les troubles anxieux et dépressifs. Mais elle peut aussi être une maladie qui évolue pour son propre compte comme dans l'insomnie psychophysiologique. L'anxiété, sous toutes ses formes, est une grande pourvoyeuse d'insomnie. De l'anxiété généralisée qui perturbe le sommeil à tout moment de la nuit, en passant par les TOC (troubles obsessionnels compulsifs) ou les phobies, l'anxiété est très éveillante et donc insomniente. Elle provoque le plus souvent des difficultés d'endormissement liées à des pensées récurrentes, des idées qui s'imposent, des préoccupations obsédantes. Les angoisses qui surviennent le plus souvent vers 3 ou 4 h du matin ou en fin de nuit, sont plus souvent liées à une période de stress mal supportée dont le risque est d'évoluer vers une dépression si une solution n'est pas trouvée. La dépression est l'autre cause fréquente d'insomnie. Elle explique, avec l'anxiété, près de 50 % des insomnies. Il s'agit le plus souvent d'une insomnie de seconde partie de nuit, avec sensation

d'un réveil précoce ou d'un sommeil très morcelé en fin de nuit. Le début de cette insomnie est soit progressif, soit au contraire brutal après plusieurs nuits d'insomnie totale où la personne dit ne pas avoir fermé l'œil de la nuit. Lorsque le symptôme n'est pas identifié comme signe de dépression et que l'on traite symptomatiquement l'insomnie par des hypnotiques ou des anxiolytiques, la dépression peut s'aggraver. Le tableau clinique devient alors évident. Il est important de s'alerter devant les premiers de cette insomnie particulière, car plus le diagnostic est posé rapidement, plus la mise en route d'un traitement adapté a des chances d'apporter une amélioration. Moins bien connue, l'insomnie psychophysiologique est en cause dans 15 à 20 % des insomnies. Il s'agit d'une insomnie conditionnée, c'est-à-dire qui s'est créée à partir d'une expérience initiale d'insomnie suivie par la peur de ne pas dormir. Le début de l'insomnie est liée à une cause habituellement clairement identifiée. La répétition des nuits d'insomnie fait qu'au bout d'un certain temps une angoisse liée au sommeil apparaît. La personne est persuadée qu'elle ne va pas dormir, que son insomnie va recommencer, avec toutes les conséquences désastreuses qu'elle anticipe sur la qualité de sa journée le lendemain. Il s'agit essentiellement d'une insomnie d'endormissement. Elle est associée à des comportements qui aggravent l'insomnie. Le plus fréquent est de rester trop longtemps au lit. Il est pas rare de voir un insomniaque passer 12 heures au lit pour un temps de sommeil déclaré de 5 heures. Cette situation le conforte dans l'idée qu'il est vraiment incapable de dormir. Certaines maladies interfèrent avec le sommeil dans le sens où elles gênent son installation ou son maintien. Ainsi une hyperthyroïdie peut augmenter les systèmes d'éveil de telle manière que le sommeil aura du mal à s'installer. Un asthme, dont les crises surviennent la nuit, entraîne une oppression respiratoire et des quintes de toux nocturnes qui gêne l'endormissement ou qui réveille au cours de la nuit. De même qu'un reflux gastro-œsophagien qui se traduit par des régurgitations de liquide gastrique dans la bouche.

Syndrôme des jambes sans repos

C'est un trouble qui mine la vie de 2 % de nos concitoyens. Dans la soirée au repos, ou lors du coucher, la personne a des sensations parasites désagréables, à type de picotements, d'agacements, de brûlures ou d'électricité, qui l'obligent à bouger ses jambes, à se lever ou à marcher. Cette gêne et ce comportement entraînent le plus souvent une insomnie d'endormissement majeure, mais peut survenir également au cours de la nuit. Il n'est pas rare que ces sensations touchent également les membres supérieurs. Dans 80 % des cas, ces sensations sont associées à des mouvements périodiques nocturnes. Ce sont des secousses brèves, involontaires, périodiques, qui touchent préférentiellement les jambes et réveillent parfois le dormeur (le plus souvent il n'en a pas conscience)

et surtout le conjoint. Le matin, la personne se réveille fatiguée, sans savoir pourquoi. Les mécanismes de ce syndrome sont mal connus. Souvent qualifié de mauvais état veineux, l'état circulatoire est rarement en cause, bien qu'il puisse exacerber les symptômes. L'origine est plutôt neurologique, avec des troubles de la régulation du contrôle des neurones moteurs dans laquelle un neuromédiateur, la dopamine, et le fer, qui agit conjointement avec elle, sont impliqués.

Apnée du sommeil

Les apnées n'ont été identifiées comme un syndrome particulier qu'en 1976 par Christian Guilleminault. Elles sont liées à un arrêt du passage de l'air au niveau des voies aériennes supérieures. On parle de syndrome d'apnées quand la personne fait plus de dix apnées ou hypopnées (l'air passe encore un peu) par heure avec des événements dont la durée est supérieure à 10 secondes. Le syndrome d'apnées est considéré comme sévère au-dessus de trente apnées ou hypopnées par heure. Les apnées sont le plus souvent de mécanisme obstructif car il existe un rétrécissement des voies aériennes supérieures qui se produit exclusivement au cours du sommeil. Ce rétrécissement est largement favorisé par la prise de poids car la graisse se dépose également au niveau du pharynx et infiltre la base de la langue. Une morphologie particulière est souvent retrouvée : menton en arrière, cou large et épais, ou bien au contraire un visage long et étroit. Il y a d'ailleurs un facteur génétique qui explique les cas familiaux de syndrome d'apnées du sommeil.

Narcolepsie

La narcolepsie est une maladie qui, dans sa forme complète, associe plusieurs symptômes. La personne se plaint d'une somnolence contre laquelle elle lutte avec difficulté et pouvant la conduire à des endormissements inopinés. Les siestes – il y en a souvent plusieurs par jour – sont très récupératrices. Le sommeil de nuit est habituellement de mauvaise qualité, fractionné par des réveils fréquents, habité de rêves trop riches et trop présents. Lors des transitions entre l'éveil et le sommeil, des hallucinations visuelles ou auditives, ou encore de fausses perceptions très désagréables et troublantes peuvent advenir – on parle d'hallucinations hypnagogiques ou hypnopompiques. Des paralysies du sommeil se manifestent parfois, caractérisées, lors d'un réveil, par la sensation pénible et très angoissante de ne pouvoir ni parler ni bouger ; elles durent de quelques secondes à plusieurs minutes. Dans la journée, un symptôme tout à fait caractéristique peut survenir : un accès de cataplexie au rire, mais aussi la surprise, la colère ou la peur. Il se traduit par une chute brutale du tonus musculaire. Il peut toucher une partie du corps – tête qui tombe, main qui lâche un objet... – ou concerner l'ensemble des muscles – et c'est

la chute assurée. Il est provoqué par les émotions, en particulier le rire. Cette maladie se déclenche le plus souvent à l'adolescence. Il existe une composante génétique : 98 % des personnes qui ont une narcolepsie ont un groupe HLA (système de marqueurs immunitaires) spécifique. Au cours de ces dernières années, on a pu montrer chez 90 % des personnes atteintes de narcolepsie qu'il y a un déficit en hypocretine (ou orexine), une protéine présente dans le liquide céphalo-rachidien. Cette protéine aux propriétés éveillantes est normalement sécrétée par une minuscule zone du cerveau qui, chez le narcoleptique, serait détruite dans l'enfance par un mécanisme auto-immunitaire (c'est-à-dire par une réaction des cellules immunitaires de la personne elle-même).

Hypersomnie idiopathique

L'hypersomnie idiopathique est une autre forme d'hypersomnie, souvent plus envahissante que la narcolepsie. Elle se traduit par un réveil difficile le matin (on parle d'ivresse du sommeil) et la sensation d'avoir toujours sommeil au cours de la journée. Les siestes, souvent longues, n'apportent pas la sensation d'être restauré, avec parfois même l'impression que plus on dort, plus on a sommeil. Cette hypersomnie est souvent familiale, sans pour autant qu'on ait pu mettre en évidence une transmission génétique. Curieusement, chez ces personnes, alors que le sommeil est vécu comme non récupérateur, le sommeil lent profond est souvent augmenté. Tout comme pour la narcolepsie, il existe des médicaments améliorant la vigilance et permettant en général à la personne de trouver un confort suffisant pour fonctionner dans la journée. Mais ils n'agissent que sur le symptôme, pas sur la cause. Dans certains cas, malgré le traitement, cette somnolence reste très invalidante. D'autres formes d'hypersomnie existent. Certaines très rares comme le syndrome de Kleine Levin où la personne traverse des périodes de quelques jours dans un état de somnolence quasi permanente associée à une irritabilité, des troubles alimentaires (une hyperphagie) et parfois une désinhibition sexuelle tout à fait inhabituelle chez la personne. Touchant le plus souvent les garçons, elle commence à l'adolescence. Sa parenté a été soulignée avec certaines formes de dépressions récurrentes que l'on trouve dans les maladies bipolaires. Il n'y a pas de certitude quand à cette parenté car bon nombre de Kleine Levin voit leur trouble disparaître à l'âge adulte. Il est vrai que les formes de dépression bipolaires s'accompagnent souvent d'hypersomnie, le sommeil envahissant étant parfois le seul symptôme apparent, très invalidant, sans réel vécu dépressif associé.

Comprendre les mécanismes du sommeil et les processus par lequel cet état si particulier nous permet de nous reconstruire est toujours d'actualité. Dans le sommeil le nombre de questions sans réponses sur sa fonction est beaucoup plus important que les quelques certitudes que nous avons. Il y a donc potentiellement beaucoup de champs de recherches possibles. De la génétique, en passant par la régulation métabolique, et les liens avec les pathologies cardiovasculaires ou les processus psychologiques, la recherche dans le sommeil est complexe car elle exige une approche multidisciplinaire avec une confrontation des savoirs pour avancer. Pourtant c'est un domaine où chercheurs et cliniciens sont souvent des personnes passionnées, très investis dans leurs travaux, et qui ont plaisir à échanger, comme le montre la forte fréquentation des congrès professionnels observée ces dix dernières années.

Troublé dans la prime jeunesse, le sommeil restera perturbé toute la vie

Une équipe de l'Inserm vient de démontrer que des troubles du sommeil induits chez la très jeune souris persistent toute la vie. Cette découverte pourrait aboutir à des traitements préventifs et une recherche va être effectuée pour évaluer l'effet sur l'enfant des antidépresseurs pris par lui-même ou par sa mère pendant la grossesse. La clé du phénomène mis en évidence par Joëlle Adrien et son équipe de l'unité Neuropsychopharmacologie (Inserm)

réside dans le système sérotoninergique. Comme son nom l'indique, il est basé sur la sérotonine, un neuromédiateur, c'est-à-dire une molécule chargée de faire passer l'information d'un neurone à l'autre dans les zones de contact appelées synapses. De nombreux phénomènes très importants pour le fonctionnement cérébral ont lieu à ce niveau. On sait qu'un déficit en sérotonine est lié à des troubles du sommeil et du comportement. Les antidépresseurs les plus courants, d'ailleurs, agissent en augmentant la concentration de sérotonine dans les synapses, compensant ainsi la faible quantité disponible. Spécialiste des troubles du sommeil, Joëlle Adrien s'est intéressée à l'effet de ces antidépresseurs chez la souris en fonction de l'âge auquel ils sont administrés. Le résultat est curieusement très net. Des souris ayant subi une cure d'antidépresseurs dans leurs quinze premiers jours auront toute leur vie un sommeil perturbé et peu récupérateur. Les syndromes sont très proches du tableau clinique de la dépression. En revanche, ces antidépresseurs n'ont plus aucun effet à long terme si la cure a lieu après la puberté.

"Ces travaux nous laissent fortement penser que les trois premières semaines de la vie, chez la souris, constituent une période critique pendant laquelle s'installe et se consolide l'impact du système sérotoninergique sur l'équilibre du sommeil et des comportements émotionnels", explique Joëlle Adrien. L'équipe n'en est pas à ses premiers travaux sur cette question et leurs précédents résultats indiquent la même tendance. Avant la puberté, une action sur la neurotransmission par la sérotonine provoque des effets durables sur la qualité du sommeil et la tendance à dépression. Cette découverte ouvre plusieurs voies de recherche. Un traitement préventif pourrait être envisagé lorsqu'on repère chez un enfant un défaut génétique du système à sérotonine. D'après Joëlle Adrien, ces résultats devraient aussi inciter à *"évaluer les effets à long terme du traitement antidépresseur chez l'enfant et pendant la grossesse"*. C'est d'ailleurs ce à quoi va s'atteler l'équipe en 2009...

Maladie du sommeil, terrible fléau pour l'Afrique

La maladie du sommeil ou trypanosomose humaine africaine a été et reste un terrible fléau pour l'Afrique. Associée à la nagana, ou trypanosomose animale africaine, ces deux maladies transmises par les glossines ou mouches tsé tsé ont empêché un développement normal de ce continent.

La maladie a fait des ravages considérables en Afrique au début du XX^e siècle en tuant des centaines de milliers d'habitants ; elle était connue sous le nom de maladie du sommeil, car les personnes infectées s'endormaient dans le coma avant de mourir. Puis les médecins, les vétérinaires et les biologistes, à l'époque coloniale, ont découvert qu'elle était due à un parasite présent dans le sang, le trypanosome, puis les entomologistes ont compris que ce parasite était transmis par un insecte vecteur : la mouche tsétsé ou glossine. Il s'agissait d'une maladie parasitaire à transmission vectorielle : la maladie du sommeil ou trypanosomose.

Il s'agit d'une histoire complexe et bien singulière en raison des caractéristiques de la mouche tsétsé qui ne pond pas d'œufs mais accouche d'une larve et de ce parasite, le trypanosome, qui a développé des mécanismes pour échapper aux défenses immunitaires de l'hôte. **In Futurasciences**

Bien dormir, la clé d'une bonne santé ?

La sieste de l'après-midi pourrait perturber le sommeil nocturne des enfants de plus de 2 ans. Pour parvenir à ce résultat, les scientifiques ont compilé les données de 26 études sur le sommeil des enfants.

Ils ont constaté que ceux qui faisaient la sieste mettaient plus de temps à s'endormir le soir et dormaient en moyenne moins longtemps. Faut-il donc la supprimer après 2 ans ? Ce n'est pas l'avis de Stephen Perrig : « C'est peut-être plus pratique pour les parents que les enfants s'endorment vite le soir et dorment plus longtemps, mais la sieste vise avant tout leur bien-être pendant la journée. »

Le neurologue souligne par ailleurs une limite de l'étude : « Les données sont subjectives car basées sur des questionnaires. Il faut donc rester prudent avec ses conclusions. » Malgré cela, les chercheurs australiens conseillent de s'attaquer à la sacro-sainte sieste quand les petits présentent des troubles du sommeil récurrents.

La dette de sommeil débute de plus en plus jeune

C'est la première étude d'une telle ampleur sur le sommeil des adolescents. Les résultats de ces travaux menés sur 270.000 jeunes Américains et publiés mi-février dans la revue *Pediatrics* montrent que le sommeil des adolescents s'est nettement dégradé en vingt ans. Alors qu'ils étaient 72 % à déclarer dormir régulièrement au moins sept heures par nuit en 1991, ils ne sont plus que 63 % aujourd'hui. « C'est d'autant plus inquiétant que sept heures par nuit, c'est moins que ce dont les adolescents ont réellement besoin », commente le spécialiste du sommeil José Haba-Rubio. En effet, de récentes recommandations rappellent qu'entre 14 et 18 ans, les adolescents ont besoin de dormir 8 à 10 heures par nuit. Un manque de sommeil qui, chez les jeunes, se manifeste surtout par un déficit de l'attention, des performances moins bonnes en classe et, comme chez l'adulte, des sautes d'humeur. « Les ados ne dorment pas assez, et en plus le rythme scolaire ne correspond pas à leur chronotype couche-tard - lève-tard », souligne Stephen Perrig, neurologue au laboratoire du sommeil des HUG, qui participe à un projet de recherche sur le sommeil des adolescents genevois. Des expériences menées dans différents pays ont déjà montré que décaler le début des cours d'une seule heure suffit à améliorer les performances et la fatigue chez les ados. « Et, contrairement à ce que l'on peut penser, ils ne profitaient pas de cet horaire décalé pour veiller plus tard, mais bien pour dormir plus », précise José Haba-Rubio.

Une dette de sommeil qui se creuse

« On ne fait pas des réserves de sommeil », explique José Haba-Rubio, médecin associé au centre d'investigation et de recherche sur le sommeil du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV). On rembourse plutôt la dette qui s'accumule au fur et à mesure des nuits trop courtes. « Selon le spécialiste, la plupart des personnes actives auraient entre 25 et 30 heures de sommeil en retard. « Jamais les

êtres humains n'ont si peu dormi. En un siècle, la durée moyenne des nuits a diminué d'au moins 1 h 30 dans les pays industrialisés, ce qui est énorme ! »

Au cours du siècle passé, notre sommeil est devenu peu à peu secondaire dans nos modes de vie de plus en plus trépidants. Le travail, les transports, les loisirs dictent le rythme, laissant le temps qui reste au sommeil. « Un tiers des personnes qui travaillent déclarent dormir moins de 6 heures par nuit, alors que la plupart des adultes ont besoin de sept voire huit heures pour être en pleine possession de leurs moyens », rappelle José Haba-Rubio.

Or les conséquences du manque de sommeil sont nombreuses : baisse de l'attention, des capacités d'apprentissage, somnolence, irritabilité... « Nous sommes dans une société où dormir peu est valorisé », déplore José Haba-Rubio. Beaucoup d'hommes et de femmes d'affaires, de politiques mettent en avant le fait qu'ils ne dorment que quelques heures. Mais on peut réellement émettre des doutes car ceux qui naturellement n'ont pas besoin de plus de six heures de sommeil sont extrêmement rares. »

Sieste bénéfique mais tabou

« Ceux qui disent dormir peu la nuit oublient souvent aussi de dire qu'ils dorment la journée », ajoute Stephen Perrig. « Les études sont nombreuses démontrant qu'une turbo sieste en début d'après-midi permet d'augmenter la performance pour le reste de la journée », souligne Stephen Perrig. Entre quinze et vingt minutes suffiraient ainsi à recharger les batteries. La sieste serait plus efficace que les grasses matinées du week-end.

Des effets néfastes sournois

Depuis quelques années, de plus en plus d'études mettent en évidence des relations entre manque de sommeil et perturbations métaboliques. Il est maintenant avéré que dormir trop peu modifie la sécrétion de deux hormones, la leptine et la ghréline, et conduit à manger plus. De récents travaux viennent de montrer qu'une privation de sommeil de quelques heures pendant moins d'une semaine suffit à augmenter le taux d'acides gras dans le sang et la résistance à l'insuline, un « état de diabète transitoire » comme le décrivent les chercheurs.

Des effets néfastes sur la santé à long terme sur lesquels le public n'est pas assez informé. « Il y a aussi un manque d'information des médecins », remarque Haba-Rubio. Le sommeil a longtemps été considéré comme un temps mort. C'est heureusement en train de changer, mais jusque récemment il n'y avait que quelques heures de cours sur le sommeil dans tout le cursus de médecine. C'est peu pour une activité vitale qui occupe un tiers de notre vie. »

Hypersomnie idiopathique

L'hypersomnie idiopathique est une mal-



adie rare. À ce jour, elle a été peu étudiée et aucune cause n'a été identifiée. Les patients atteints de cette maladie souffrent d'une très grande fatigue, voire de somnolence toute la journée. Leurs nuits sont de grande qualité (peu de réveils nocturnes) et de longue durée : typiquement plus de 10 heures par nuit. Il peut arriver que des patients fassent des nuits de très longue durée associées à des siestes de plusieurs heures. Ces siestes sont le plus souvent non récupératrices. Le réveil est très difficile et nécessite la présence de plusieurs réveille-matins, voire d'une aide extérieure. C'est en général la plus grande difficulté des patients qui arrivent très souvent en retard le matin. Il ne faut pas confondre l'hypersomnie avec la narcolepsie ou l'hypersomnie liée à la dépression qui ressemble plus à de la clinophilie (rester au lit sans dormir). Il

existe des hypersomnies récurrentes, dont le syndrome de Kleine-Levin. L'hypersomnie, en général, se traite notamment par psychostimulants (modafinil, amphétamines).

La fréquence de la maladie, bien que difficile à estimer du fait de sa rareté, toucherait de 1 personne sur 10.000 à 500.000 habitants.

Le trouble survient habituellement chez les jeunes individus de 15-30 ans et se développe au fur et à mesure durant une période d'un an. Il pourrait exister une composante familiale.

Aucune cause n'est retrouvée à cette hypersomnie, c'est pour cela qu'on la qualifie d'idiopathique à la différence de l'hypersomnie secondaire dont une origine a pu être mise en évidence (lésion cérébrale, tumeur).

Diagnostic

Le diagnostic se fait par exclusion des autres troubles pouvant provoquer cette somnolence : apnées du sommeil, syndrome des jambes sans repos, mauvaise hygiène de sommeil...

Aspects cliniques

Il s'agit d'une somnolence diurne excessive quasi permanente, peu fluctuante au cours de la journée. Cette somnolence oblige le sujet à faire une ou plusieurs siestes dans la journée, qui peuvent alors durer plusieurs heures. Un des éléments clefs du diagnostic clinique, c'est que ces siestes n'ont pas le caractère rafraîchissant qu'elles ont normalement ou dans l'autre maladie proche qu'est la narcolepsie (le sujet est toujours aussi fatigué au sortir de cette sieste).

Leur sommeil de nuit est le plus souvent de très bonne qualité, avec très peu d'éveils. Par contre, le réveil est particulièrement difficile (ivresse de sommeil) et on note une inertie au réveil : c'est-à-dire que le sujet est très ralenti sur le plan psychomoteur, pouvant aller jusqu'à un état de confusion.

On note chez les sujets atteints, une fatigue permanente, une diminution des performances mentales, des troubles de la mémoire et des difficultés de concentration.

Le traitement permet en général aux patients de conduire une activité professionnelle normale en levant les gênes liées aux accès de sommeil diurnes, et dans la majorité des cas, celles liées au réveil. Il repose comme pour la narcolepsie sur le modafinil, ou les dérivés amphétaminiques comme le méthylphénidate mais en cas d'échec on peut essayer d'autres traitements comme le teronac ou la dexamine.

Des antidépresseurs stimulants peuvent être utiles (Prozac, Effexor).

LA GÉNÉRALE DE LA PIÈCE DE THÉÂTRE YEMMA PRÉSENTÉE AU THÉÂTRE RÉGIONAL DE TIZI-OUZOU

A la recherche de soi...

Le texte de la pièce, Yemma, écrite dans une forme poétique recherchée et engagée dans un contexte de soif de libération de soi, est inspiré d'une histoire vraie.

PAR IDIR AMMOUR

Lundi dernier dans l'après-midi, a eu lieu la générale de la pièce théâtrale *Yemma*, de Sinda Amel Kassab au Théâtre régional Kateb-Yacine, de Tizi-Ouzou.

Huit comédiens avaient pour mission de nous divertir, nous, habitués du théâtre ou non, et pourtant l'enthousiasme ne se reflétait pas sur tous les visages. Une comparaison intelligente, à travers le théâtre populaire, en se basant sur un décor, comportant un grillage, qui symbolise la soumission, ainsi qu'une projection qui nous éclaircit les différentes époques, les protagonistes de cette pièce, produite par le Théâtre régional de Skikda, se sont exprimés en arabe dialectale. La profondeur du texte et le jeu des comédiens ont été "magnifiques". Ajouté à cela, la présence du narrateur et de musique qui ont toujours été présents pour faire la jonction entre les tableaux et faciliter la compréhension. Conscient de quelques insuffisances, le metteur en scène Sinda Amel Kassab a déclaré qu'il était tout de même "nécessaire" de s'essayer à de tel texte afin de "revivifier la mémoire même si ça reste encore tabou". Ceux qui souffrent de voir le monde changer autour d'eux, de voir leur culture peut-être disparaître, ceux qui ont peur d'être minoritaires culturellement ne doivent pas avoir peur de quelque chose qui va se passer ; ça s'appelle une mutation. A travers *Yemma*, Sinda Amel Kassab fait preuve de franchise et courage en brisant des tabous tel qu'elle le perçoit. Elle nous en fait part avec une sincérité brutale. Même si pour présents, ce n'est pas vraiment un scoop, mais il est toujours brutal de l'entendre dire, surtout quand c'est de la part de quelqu'un qui s'en



félicite. Sans doute, sachant qu'elle est en contact régulier avec le continent avec son pays d'origine, par de réguliers voyages, constate-t-elle parfaitement que la volonté de millions de ses compatriotes d'émigrer vers l'Europe n'est pas près de se tarir. Et observant le peu d'empressement européen de s'y opposer jusque-là, elle peut logiquement pronostiquer l'issue du grand remplacement : la mise en minorité des différentes cultures nationales. Le ressentiment contre celle-ci anime toute sa réflexion et ne lui permet pas de voir la métamorphose idéologique du pays dans lequel elle vit. Sa pensée anachronique se nourrit des quelques illusions que lui procure l'actualité. Ce qui est révélateur dans son raison-

nement, c'est qu'une des caractéristiques décisives de la colonisation est la disparition du monde connu des autochtones, avant l'arrivée des colonisateurs. En faisant une telle analogie avec notre situation actuelle, elle reconnaît implicitement que la mutation culturelle en cours est analogue à une colonisation, même si l'objectif poursuivi individuellement au moment de partir est de "survivre", comme elle le dit, et qu'il n'y a pas à l'origine de plan concerté. Cette "originalité" marque les esprits et donne une pointe d'innovation au théâtre. Cette pièce, écrite dans une forme poétique recherchée et engagée dans un contexte de soif de libération de soi, le texte est inspiré d'une histoire vraie. Elle véhicule des mes-

sages qui relèvent de la métaphysique et qui interpellent le spectateur tout au long du spectacle sur la symbolique de tel ou tel acte. Ce spectacle met en évidence le parallélisme entre deux périodes, où l'Algérie a souffert. Celle du colonialisme français et celle de la décennie noire. En effet, l'exclusion est toujours présente. De même, la paix souhaitée n'est pas encore établie. Les «images» de deux époques projetées font le lien avec les expériences. L'Amour est également très présent dans la pièce. Auteur et metteur en scène veulent nous montrer tout ce que nous pouvons faire en son nom.

I. A.

LE COMMISSAIRE BENCHEIKH HOCINE L'A ANNONCÉ À ORAN

Les retards de certains projets n'affecteront pas la grande manifestation de Constantine

Les retards dans la réalisation de certaines infrastructures culturelles n'affecteront pas le programme élaboré pour la manifestation de "Constantine, capitale de la culture arabe 2015" dont le coup d'envoi est prévu le 16 avril prochain, a affirmé, lundi à Oran, le commissaire de cet événement culturel international. Lors d'une conférence de presse au siège du quotidien *El Djoumhouria*, Bencheikh Hocine a souligné que le riche programme élaboré dans tous les domaines artistiques "ne sera pas affecté par les retards accusés par certains projets", dont celui de la bibliothèque urbaine confronté au problème de vestiges romains découverts au site de son terrain d'assiette et ceux du musée d'arts contemporains et du palais des expositions. Dans ce cadre, le même responsable a rassuré que les infrastructures prêtes peuvent combler ce déficit, soulignant que la salle Zénith, dotée d'une capacité de 3.500 places et de deux étages pour les expositions, peut remplacer les espaces non encore prêts. La plupart des infrastructures retenues, à l'instar de la salle Zénith, le palais de la culture Malek-Haddad, la salle Mohamed Laïd-Al Khalifa, le Théâtre

régional de Constantine sont prêts à abriter la manifestation qui mettra, une année durant, la lumière sur l'histoire de la ville antique de Cirta où 17 civilisations se sont succédées. L'intervenant a également déclaré que les pouvoirs publics se sont engagés à rendre à la capitale de l'est algérien son lustre de ville leader dans les domaines culturel et social dans la région. "Un défi qui sera relevé par la coopération et la compréhension". L'ouverture de cette manifestation verra, le soir du 15 avril prochain au centre-ville de Constantine, une grande parade de 22 véhicules représentant les pays arabes et six autres grandes villes d'Algérie, accompagnée de troupes folkloriques. Plus de 80 artistes de différentes écoles des Beaux-arts du pays prennent actuellement part à la confection du décor de ce défilé qui sera clôturé par des jeux pyrotechniques. La cérémonie officielle, prévue le lendemain, verra la représentation de l'épopée *"Iliade de Constantine"*, une œuvre d'Ali Aïssaoui avec la participation de 260 artistes de 23 wilayas du pays évoquant l'histoire de la ville de Constantine à travers les âges. Concernant le programme élaboré, plus de 30 expositions artistiques seront organ-

isées, dont la moitié consacrée au patrimoine matériel et les autres aux arts plastiques. Une exposition sera consacrée au roi numide Massinissa et une autre aux Sciences arabes, mettant en relief les contributions et inventions d'ulémas arabes en médecine, physique, mathématiques ayant un grand impact sur la civilisation humaine. Pas moins de 13 colloques sont programmés pour mettre en exergue l'histoire de Constantine, l'école d'Ibn Badis, la musique, la littérature, le théâtre dans la ville des Gorges de Rummel, de même qu'un colloque sur la pensée arabe avec la participation de chercheurs et universitaires du monde arabe et un autre sur la médecine. Pas moins de 1.500 titres seront publiés durant cette manifestation revisitant les grands écrivains et romanciers algériens nés de Constantine dont Malek Bennabi, Malek Haddad, Tahar Ouattar, Ahmed Réda Houhou et Kateb Yacine, a-t-on annoncé. Au volet cinéma, il a été convenu la réalisation de 15 films dont six longs métrages, neuf documentaires et courts métrages, entre autres une œuvre sur l'école El Badissia. Le deuxième anniversaire de la mort de la grande diva de la chanson algérienne, Ouarda El

Djazairia, sera aussi commémoré en présence d'artistes algériens et arabes, a souligné M. Bencheikh qui a fait savoir qu'un accord est passé entre les commissaires des festivals de Timgad et Djemila pour permettre aux artistes algériens et arabes, participants à animer des soirées à Constantine et les wilayas voisines. En outre, des semaines culturelles seront dédiées à tous les pays arabes, a-t-on ajouté. Constantine ne sera pas la seule concernée par l'organisation de cette manifestation. D'autres wilayas limitrophes abriteront des colloques et des festivals, a-t-il souligné, ajoutant que toutes les wilayas du pays sont concernées par cet événement avec des artistes et hommes de lettres qui animeront des festivals, des expositions et des semaines culturelles de wilayas à Constantine. A une question sur la probabilité de la venue de Fairouz pour animer la soirée d'ouverture, le commissaire de cette manifestation a répondu qu'aucun contact n'a eu lieu avec la chanteuse libanaise, soulignant que cela a été rapporté par certains médias algériens et Fairouz figure parmi les artistes que le commissariat compte inviter.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE LA WILAYA DE BEJAIA

MISE EN DEMEURE

Conformément aux dispositions du marché visé par le comité des marchés publics de la wilaya de Bejaia sous le N°: 033/CMP/2012 du 18/04/2012, portant réalisation des 30 logements L.P.L à BENI MELLIKICHE BEJAIA en lot : T.C.E y compris V.R.D. programme 9000 logements L.P.L Tranche du quinquennal 2010/2014.

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux enregistré sous le N° 095/DMO/2012 notifié le 07/11/2012, invitant l'entreprise à démarrer les travaux.
- Vu la correspondance adressée par l'unité déconcentrée de l'O.P.G.I en date du 04/02/2015.
- Vu la première mise en demeure établie par le maître de l'ouvrage en date du 19/02/2015.
- Vu le taux d'avancement physique qui est de : 30 %
- Vu le taux d'avancement financier qui est de : 22 %
- Vu le délai consommé qui est de : 65 %.

L'entreprise ETB-TPH/TCE ABERBOUR EL DJOUDI élisant domicile au village Tabouda-Commune de Béni Mellikiche W.BEJAIA, est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels pour résorber le retard accusé dans les plus brefs délais.

Un délai de 10 jours lui est accordé à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux de la présente mise en demeure.

Faute de quoi, la résiliation aux torts exclusifs de l'entreprise sera prononcée conformément à la réglementation en vigueur notamment l'article 45 du marché.

Midi Libre n° 2421 - Mercredi 4 mars 2015 - Anep - 311 068

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE LA WILAYA DE BEJAIA

MISE EN DEMEURE

Conformément aux dispositions du marché visé par le comité des marchés publics de la wilaya de Bejaia sous le N°: 075/CMP/2012 du 12/12/2011, portant réalisation des 150 logements L.P.L à TAZMALT BEJAIA en lot : T.C.E y compris V.R.D. programme 5000 logements L.P.L tranche 2011 du quinquennal 2010/2014.

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux enregistré sous le N° 015/DMO/2013 notifié le 03/02/2013, invitant l'entreprise à démarrer les travaux.
- la correspondance adressée par l'unité déconcentrée de l'OPGI en date du 04/02/2015.
- Vu le taux d'avancement physique qui est de : 22%
- Vu le taux d'avancement financier qui est de : 21 %
- Vu le délai consommé qui est de : 18 mois soit 42%.

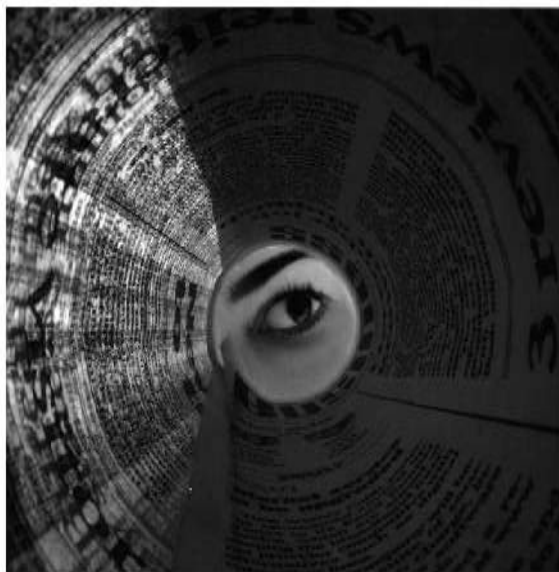
L'entreprise ETB/TCE AMEUR BELKACEM élisant domicile à Larabaa Commune de Toudja W.BEJAIA, est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels pour résorber le retard accusé dans les plus brefs délais.

Un délai de 10 jours lui est accordé à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux de la présente mise en demeure.

Faute de quoi, la résiliation aux torts exclusifs de l'entreprise sera prononcée conformément à la réglementation en vigueur notamment l'article 45 du marché.

Midi Libre n° 2421 - Mercredi 4 mars 2015 - Anep - 311 065

MIDI
Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél/Fax : 32 63 73 16, Tél : 0770 32 44 06 E-mail : redaction@midi-dz.com

Diffusion : Tél/Fax : 021 26 70 - 1 w.beltat@midi-dz.com

Midi Libre n° 2416 - Jeudi 26 février 2015 - Anep - 310 058

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن و العمران و المدينة
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME & DE LA VILLE
مديرية التجهيزات العمومية
لولاية بجاية
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE BEJAIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°18/2014

Un deuxième avis d'appel d'offre national restreint est lancé pour : LA REALISATION D'UN CENTRE DE PROXIMITE DES IMPOTS A KHERRATA WILAYA BEJAIA

Lot : VOIRIES ET RESEAUX DIVERS-MUR DE CLOTURE ET LOGE GARDIEN.

Entreprise titulaire du Certificat de qualification et de classification professionnelles en TRAVAUX

BATIMENT OU TRAVAUX PUBLICS activité principale - catégorie DEUX (II) et plus.

Lot : LOCAUX TECHNIQUES (Génie civil et équipement bache à eau -génie civil poste Transformateur & niche groupe électrogène).

Entreprise titulaire du Certificat de qualification et de classification professionnelles en TRAVAUX

BATIMENT activité principale - catégorie DEUX (II) et plus.

Lot : ECLAIRAGE EXTERIEUR-EQUIPEMENT POSTE TRANSFORMATEUR & GROUPE ELECTROGENE

Entreprise titulaire du Certificat de qualification et de classification professionnelles en TRAVAUX

BATIMENT spécialisée en ELECTRICITE - catégorie DEUX (II) et plus.

NOTA BENE : LES ENTREPRISES PEUVENT SOUMETTRE POUR UN OU PLUSIEURS LOTS.

Les Entreprises intéressées et titulaires du certificat de qualification et de classification

professionnelle, en cours de validité, peuvent retirer le cahier des charges (Offre technique -Offre

financière) auprès des Bureau d'Etude B.E.T ACROPOL MAMMERI DAOUIA sis a zone d'activité

Ihaddaden Bejaia Wilaya de Bejaia téléphone portable n° 06 63 41 33 42 contre paiement de : 1. 500,

00 DA Soit en toutes lettres : Mille cinq cent dinars , représentant les frais de reproduction du cahier

des charges

Les offres dûment remplies doivent être accompagnées des documents indiqués à de l'offre

technique.

1)-OFFRE TECHNIQUE :

Déclaration à souscrire-Déclaration de probité -L'Instruction au soumissionnaire- Registre de commerce -

Statut de l'entreprise légalisé -Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de

validité légalisé -Extrait de rôle en cours de validité légalisé ou échéancier- Carte d'immatriculation fiscale

(NIF)-Cotier judiciaire acte n° 03 en cours de validité légalisé-Mise à jour CNA5 apurée ou échéancier

légalisé-Mise à jour CASNOS apurée ou échéancier légalisé-Mise à jour CACOBATPH apurée ou

échéancier légalisé-Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution avec

les montants et les procès verbaux de réception provisoire des trois(03) dernières années (2011,2012 et

2013)-Liste des moyens matériels mobilisables (Engagement) signé et cacheté-Liste des moyens humains

(Engagement) signé et cacheté-Planning et délai global de réalisation-Attestation de dépôt des comptes

sociaux pour les soumissionnaires de personnalités morales (SARL, SNC, EURL...etc.)

2)-OFFRE FINANCIERE

-Soumission -Cahier des prescriptions spéciales -Le bordereau des prix unitaires -Le devis

quantitatif et estimatif.

Les offres devront parvenir à Monsieur le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya de

Bejaia -Cité des 600 lots, B° AZS Ihaddaden Bejaia, dans les 21 jours à compter de la 1ere parution du

présent avis dans la presse nationale sous double enveloppes fermées et anonymes portant la mention :

« 21EME APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT PORTANT REALISATION D'UN
CENTRE DE PROXIMITE DES IMPOTS A KHERRATA WILAYA BEJAIA »
(avec indication du lot concerne)

« A NE PAS OUVRIR ».

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 90 jours.

L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique au siège de la
Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia le dernier jour Ouvrable correspondant à la
date limite de dépôt des offres.

Midi Libre n° 2421 - Mercredi 4 mars 2015 - Anep - 311 067

FOOTBALL, ÉQUIPE ALGÉRIENNE A'

Les locaux peaufinent leur stage à Sidi-Moussa

Le premier stage de l'équipe nationale A', constitué des joueurs issus du championnat algérien, prendra fin aujourd'hui avec deux autres séances d'entraînement au centre technique de Sidi-Moussa sous la houlette de l'entraîneur français Christian Gourcuff.

PAR MOURAD SALHI

Le technicien français, Christian Gourcuff, compte bien profiter de ce genre de stages de courte durée pour mieux connaître les joueurs qui évoluent dans le championnat algérien. Outre les 20 joueurs retenus déjà, le technicien français a appelé le milieu de terrain du CS Constantine Walid Bencherifa et l'arrière-gauche de l'ES Sétif, Toufik Zerara.

Ce regroupement permettra au coach de voir à l'œuvre certains joueurs retenus pour ce premier stage au centre technique de Sidi-Moussa. Le technicien français va encore soumettre les joueurs à deux séances d'entraînement aujourd'hui. Le technicien français devra en profiter également pour avoir une meilleure idée sur chaque élément. L'entraîneur français, Christian Gourcuff, ne compte rien laisser au hasard pour construire une solide équipe nationale pour les échéances internationales. Une chose est sûre, le premier responsable à la barre technique technicien des Verts ne compte rater aucune occasion pour mieux choisir les joueurs qui vont être retenus pour le prochain tournoi international au Qatar prévu à la fin de ce mois de

mars. L'objectif de ces regroupements de courte durée, selon l'entraîneur national, sera de superviser le maximum de joueurs évoluant dans le championnat algérien pour non seulement bâtir une solide équipe locale mais également pour renforcer les rangs de l'équipe A qui renouera dans quelques mois avec les éliminatoires de la Coupe d'Afrique 2017 et Coupe du monde 2018. « Pratiquement chaque stage je convoque des nouveaux éléments pour les tester. Il y aura encore d'autres stages dans les prochains jours pour voir à l'œuvre d'autres joueurs. Les portes de l'équipe nationale resteront toujours ouvertes », a indiqué le coach national. Les joueurs sont donc appelés à continuer à travailler sérieusement avec leurs clubs respectifs pour espérer attirer les regards du coach Gourcuff. Ces stages seront bénéfiques pour les joueurs. Ces derniers auront une belle occasion d'améliorer leurs niveaux techniques. Les joueurs tenteront, à chaque fois, de convaincre le staff technique national d'une éventuelle sélection pour les prochaines échéances internationales. Ce regroupement et les autres qui seront organisés à l'avenir, s'inscrivent dans le cadre de la prospection du sélectionneur national des meilleurs joueurs. L'entraîneur aura



suffisamment de temps pour mieux choisir ses joueurs en prévision de la prochaine campagne. Ce premier stage va permettre au staff technique de choisir les meilleurs joueurs locaux qui vont participer au prochain tournoi du Qatar fin mars. L'équipe nationale affrontera le pays hôte le 26 mars

**USM Harrach
10 mois plus tard,
Boualem Charef
retrouve
la barre technique**

L'entraîneur, Boualem Charef, désigné dimanche à la barre technique de l'USM Harrach (Ligue 1 algérienne de football), retrouve une équipe qu'il avait quittée il y a dix mois.

Comme il fallait s'y attendre, la direction de l'USMH a entériné l'arrivée de Charef, qui remplace au pied levé Abdelkader Iaiche, démissionnaire, à l'issue du match nul concédé à domicile lors du derby face à l'USM Alger (0-0), dans le cadre de la 20e journée. Charef, qui a entamé lundi ses fonctions en dirigeant la séance d'entraînement qui s'est déroulée durant la matinée, connaît assez bien le club "jaune et noir" avec qui il avait passé six saisons, avant de le quitter pour rejoindre durant l'intersaison le MC Alger, pour une courte expérience qui n'a duré que l'espace de dix journées. L'ancien entraîneur adjoint de l'équipe nationale avait atterri ensuite à l'USM Bel Abbès, avant de démissionner, cédant à la pression des résultats, au moment où la formation de Mekerra lutte pour son maintien. Selon les observateurs, le retour de Charef aux commandes techniques de l'USMH ne pourra faire que du bien à une équipe aux résultats irréguliers, occupant la 7e place au classement avec 29 points. "Charef connaît bien l'équipe, je pense que son arrivée fera du bien au groupe", a affirmé le président du club, Mohamed Laib. Charef effectuera son grand retour officiel sur le banc d'Essafrâ samedi, à l'occasion de la réception de la JS Saoura, dans le cadre de la 22e journée.

GRAND PRIX IPC, MEETING DE FIZAA

22 médailles, 1 record mondial et 7 africains pour les Algériens

Les athlètes algériens du handisport se sont distingués au 7e meeting international d'athlétisme de Fizaâ en Emirats arabes unis, comptant pour le Grand Prix du Comité paralympique international (IPC), en remportant une moisson de 22 médailles dont 12 en or et 8 en argent, agrémentés d'un record du monde et de sept continentaux. La belle récolte des athlètes algériens a été réalisée dans la compétition des concours, avec un total de seize médailles (7 or, 8 argent et 2 bronze).

La palme d'or revient à la Asmahan Boudjadjar (F33/F34) qui a remporté à elle seule deux médailles d'or. La première au lancer de poids avec un jet de 5,11m (un total de 715 points) et un nouveau record d'Afrique, et la seconde au javelot avec un jet de 10,45m et un total de 718 pts (nouveau record d'Afrique). Sa compatriote Safia Djelal s'est adjugée, quant à elle, le vermeil du javelot (F57/F56) grâce à un jet de 23,62m et un total de 1011pts, avec à la clé un nouveau record mondial et africain. L'athlète a ajouté une médaille d'argent au poids (10,18 m). Pour sa part, la championne paralympique Nassima Saifi (F56/57) a remporté l'or du disque (34,68m et un total de 1047pts) et une bronze au javelot avec 16,88 m et un total de 656 pts. La sauteuse, Lynda Hamri (T12), a ajouté une autre médaille d'or à l'Algérie en

remportant la 1re place du concours de la Longueur avec un saut de 5,39m, alors que Mounia Guasmi (F32-34) a gagné une argent au poids (5,09m et un total de 650pts) et une autre de même couleur au concours du Club (F32/51) après un total de 929 pts. Les épreuves du concours ont permis également aux messieurs de s'illustrer avec notamment Lahouari Bahlaz (F32), auteur deux médailles d'or (Club et poids) et une argent au disque agrémentée par un nouveau record d'Afrique avec un total de 679 points, derrière le Lituaien Apinis Aigars (875 Pts) et devant le Tunisien Zemzemi Mohamed (672pts). De son côté, Kamel Kardjena (F33), habitué aux premières loges, s'est contenté lors du meeting de Fizaâ de trois argent (poids, disque et javelot) et trois records africains aux trois spécialités. Le nouveau record africain de Kardjena au poids est de 9,92m, au disque est de 26,00m et au javelot est de 21,64 m. Ces médailles s'ajoute à l'argent de Karim Bettina (F32) au lancé de poids (7,45m).

Les sprinteurs confirment

Par contre, les sprinteurs Hamdi Sofiane (T37) et Abdelatif Beka (T13) étaient les seuls coureurs algériens ayant tiré l'épingle du jeu, offrant à l'Algérie cinq médailles d'or. Hamdi est revenu avec trois or. Au 100m, il a parcouru la course en 11.87, s'imposant au finish devant

l'Egyptien Mohamed Mostafa Fathall (11.87), et le Hollandais Bos Jelmar (12.15).

Dans l'épreuve du 200m, Hamdi (24.32) a devancé Fathall (24.41) et le Hollandais (25.35), alors qu'au 400m, l'Algérien a pris la première place en (54.81), devant l'Irakien Al-Darraj Abbas (54.95) et le Tunisien Saidi Abbas (56.65). Pour sa part, son compatriote Abdelatif Beka a remporté le 800m en 1:55.49, devant le Marocain Benbrahim Youssef (1:57.24) et le Tunisien Hammami Bilel (2:00.14). L'Algérien a récidivé sur le 1500m, avec une 1re place gagnée en 3:56.74, devançant les mêmes adversaires, le Marocain (4:03.07) et le Tunisien 4:05.44.

En plus des médailles et des primes mis en jeu par les organisateurs pour les trois premiers dans chaque épreuve et concours, des sommes d'argent ont été également prévues aux athlètes ayant réalisés des records mondiaux. D'autres athlètes algériens avaient pris part au 7e meeting de Fizaâ, comptant pour le Grand Prix du Comité paralympique international (IPC), mais se sont contentés de places d'honneur dans une compétition "assez relevé, avec la participation de 490 athlètes (hommes et dames), venus de 48 pays", selon le site de l'IPC.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'autre part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Definit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Definit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale

- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Definit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- Grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE, Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

- environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence :
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Supervise et contrôle la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

ANNIVERSAIRE!

La famille **Mammeri** est heureuse de souhaiter le plus heureux des anniversaires à leur petit prince

Ammayas.

Leur petit rayon de soleil a soufflé, le 25 février 2015, sa troisième bougie. Longue et heureuse vie. À tes 100 ans In ChaaAllah

Tes parents qui t'adorent



MIDI
Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didoucha Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021 63 79 18, Tél : 0770 32 44 09, E-mail : redaction@lemedi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021 63 79 14, publicite@lemedi-dz.com

Cuisine

Ratatouille aux merguez

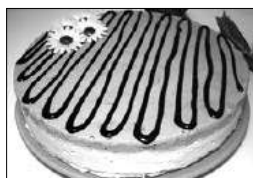


Ingrédients :

500 g de tomates
4 merguez
2 poivrons
4 œufs
1 tête d'ail
1 c. à café de concentré de tomate
1 c. à café de mélange d'épices
4 c. à soupe d'huile d'olive
1 c. à café de harissa
Sel, poivre

Préparation :

Épépiner et émincer le poivron. Épépiner et concasser les tomates. Découper les merguez en rondelles. Ecraser l'ail, faire revenir les épices dans une poêle. Ajouter les tomates, les merguez, les poivrons et les oignons puis le concentré de tomates et la harissa. Mélanger et laisser réduire à petit feu. Casser les œufs sur les légumes, attendre que le blanc prenne et servir sans attendre



Gâteau mousse glacé

Ingrédients :

1 demi-litre de lait
100 g de poudre de chantilly
1 boîte de lait concentré sucré
1 yaourt vanille

Garniture :

1 c. à café de nescafé
2 c. à soupe de cacao
50 g de chocolat noir râpé
Sirop de menthe
Sirop de chocolat

Préparation :

Mettre dans un récipient le lait et la poudre de chantilly et les monter avec le batteur électrique, ajouter le lait concentré et le yaourt, bien travailler l'ensemble jusqu'à l'obtention d'une mousse. Diviser la mousse en 3 parts égales.

Ajouter le cacao tamisé et le chocolat râpé dans l'une part et bien mélanger.

Faire fondre le nescafé dans quelques gouttes d'eau et l'ajouter à la deuxième part, bien mélanger. Ajouter peu à peu le sirop de menthe à la troisième part et remuer constamment jusqu'à ce que la mousse devienne verte. Tapisser un moule à manqué d'un film étirable, couvrir le fond du moule avec la mousse de nescafé, placer au réfrigérateur jusqu'à ce qu'elle ait presque pris, continuer la même opération avec les autres parts de mousse. Congeler pendant 6 heures. Retourner le

ASTUCES CULINAIRES

Réaliser une bonne marinade

La marinade rendra vos viandes et vos poissons parfumés et tendres à souhait. Découvrez des conseils pratiques pour une marinade parfaite.

Les ingrédients nécessaires pour une bonne marinade

- Huile d'olive
- Des herbes
- Vinaigre ou citron

Toutefois, la marinade peut se faire avec d'autres aliments comme le miel, la moutarde ou du yaourt qui peuvent très bien accommoder vos viandes, poissons et autres aliments.

Dosage

Si rien n'est obligatoire, la tradition veut qu'il y ait autant d'huile d'olive que d'acide type vinaigre ou citron.



Après avoir bien mélangé le tout, il ne vous reste plus qu'à assaisonner avec le sel et le poivre puis à ajouter les herbes de votre choix.

Conservation

- Pensez à toujours bien recouvrir votre marinade afin d'éviter les bactéries.
- Ne gardez pas le jus de la

marinade dans laquelle vous avez fait macérer de la viande crue, mieux vaut être prudent et la jeter.

- Comptez 15 minutes lorsque vous sortez votre marinade du réfrigérateur avant de débiter la cuisson.

- Evitez d'utiliser un plat en aluminium ou en cuivre pour votre marinade sous peine de voir vos aliments s'oxyder. Préférez un plat en verre, en céramique ou en acier pour une marinade réussie.

Durée de la marinade

Pour la viande, les avis divergent mais il faut compter entre une heure et 24 h :

- Si vous aimez que votre plat soit bien imprégné de votre marinade, comptez en moyenne trois heures au réfrigérateur.

- Si vous souhaitez que votre viande soit bien tendre pour un barbecue, laissez votre marinade agir 24 h avant de la cuisiner.

MANQUE D'APPÉTIT CHEZ LES PLUS JEUNES

Votre enfant refuse de manger...

Selon les stades de la vie, les appétits varient chez les petits et les grands.

L'appétit diminue souvent avant une poussée de croissance et tous les enfants traversent des phases de refus alimentaires et de caprices.

Inutile de paniquer si l'enfant refuse de manger, faites preuve de patience en prenant les choses calmement et notez ce qu'il absorbe réellement durant plusieurs jours. Vous serez étonné du résultat !

Etablir un lien entre ce qu'il mange et le moment auquel il mange :

Si l'enfant se gave de chocolat, de gâteaux, de frites, de boissons sucrées, son manque d'appétit à l'heure des repas

n'est que le signe d'un estomac rassasié. Si votre enfant a très faim lors du petit déjeuner, proposez-lui de la brioche ou un morceau de fromage et vous pouvez aussi ajouter des rondelles de banane aux céréales.

L'enfant qui refuse de manger peut être énervant :

C'est un cercle vicieux, car l'enfant prend vite l'habitude des conflits.

Essayez de désamorcer la situation en lui proposant de préparer le repas avec vous, de faire un pique-nique dans le jardin, sur l'aire de jeux,...

Ne le forcez pas à manger et ne faites pas du repas l'occasion de conflits perpétuels.



Faut-il s'inquiéter ?

Si la courbe de croissance de l'enfant ne marque aucun fléchissement, ne vous inquié-

tez pas. L'instinct ne laissera

pas l'enfant se laisser mourir de faim.

Astuces

Prévenir les courts-circuits



Pour prévenir les courts-circuits, ne laissez pas le grille-pain, l'ouvre-boîte électrique, ou bien encore le mixeur, et même tout appareil électroménager branché après l'avoir utilisé.

Tester la résistance des plats



Placez le plat vide au micro-ondes à la puissance maximale une minute. Si le plat est encore froid, utilisez-le en toute sécurité ! S'il est tiède, utilisez-le seulement pour quelques instants.

Enlever une étiquette de prix sur un livre



Passez-y le fer, pas trop chaud et sans trop forcer. Allez-y tout en douceur, puis grattez de votre ongle l'étiquette de prix qui s'en ira sans effort et sans traces de grattage !

Enlever le chewing-gum des cheveux



Imbibez la mèche de cheveux avec de l'huile d'olive, frottez doucement puis passez le peigne. Ainsi décollés, les morceaux de chewing-gum se retrouveront sur le peigne.

Mots Fléchés N°1726

réunion de par- celles primérons	↓	adouciss vitesses	↓	mèche rebelle époux	↓	embour- bés pronom féminin	↓	renonce- ra (se) napperon	↓	sujets idéaux	↓	appâts sans effets	↓
distinc- tions figer par le froid	→									variété de hibou	→		
cerises sauvages polit en frottant	→					différent	→			joueux	↓	biqar- rera	↓
partie de voile réseau mondial	→			démolie	→	complets	→	souillée	→				
profes- sions montrées	→			stridents	→	surface	↓	apparue	↓				
chauffa- ges au bois	→			bonne relation petit trait	→	unité de travail calman- tes	→	faciles	→	mais oui	→	été informé robe indienne	→
projection	→	temps de chaleurs briller	→			embellit	→	divisa	↓	arrêt de train poil de caupière	↓		
basse figure géomé- trique	→	autre do modern- es	→	originaire	→	cert américain sodium chimique	↓					son premier se fête	↓
frustrer	→			stagnera	→					Capone familier experti- sera	↓		
intact	→			orier tel un bébé fleur royale	→	rondes et aplaties partie d'examen	→	greffer	→	bride	→	elle a sa base à Kourou	↓
habiller	→	ôtes la peau double équerre	→			glacier demain	↓	étalon de monnaie	↓	mortelle	↓		
outil de fleuriste	→			poudre pour cuir sommel pointu	→	bruit de caisse vieille piquette	→	support de hunier	→			premier en compte	↓
						chemin	→	parcou- rue marque d'infinif	↓	passage urbain	→		
								groupies	→				

SUDOKU

N°1726

SOLUTION SUDOKU

N°1725

SOLUTIONS MOTS
FLECHES 1725

			3	5	1			
8				2				
	9	1	8				3	
2			5			9		
1			4		8			5
		5			6			4
	6				9	5	7	
				3				1
			6	4	5			

3	7	1	9	4	2	6	5	8
6	2	4	1	5	8	9	7	3
9	5	8	6	3	7	2	1	4
2	4	6	3	7	9	1	8	5
8	9	7	2	1	5	4	3	6
1	3	5	4	8	6	7	9	2
7	8	2	5	9	4	3	6	1
5	6	3	7	2	1	8	4	9
4	1	9	8	6	3	5	2	7

A	C	H	D	L	C	R		
E	N	E	R	G	U	M	E	N
T	R	A	U	M	A	T	I	S
F	I	R	M	E	N	A	T	A
C	E	P	P	U	C	E	R	A
P	Y	R	O	T	E	C	H	N
C	N	U	Q	U	E	L	U	X
C	L	E	S	U	R	P	I	E
O	N	P	I	E	R	R	E	S
A	N	A	N	A	S	A	I	N
A	M	E	N	T	A	L	E	B
C	L	O	U	E	C	E	R	V
U	R	S	S	R	E	S	A	L
G	A	R	O	U	N	O	S	T
S	E	N	E	C	O	N	K	I
O	S	E	E	O	C	T	A	N
A	S	A	M	E	D	O	U	V
F	I	U	N	I	B	A	U	D
N	E	S	C	R	I	P	T	E
B	I	G	L	E	E	T	S	L
S	O	U	S	P	N	E	U	E

Un pacemaker cérébral contre les tics

Elle était si désespérée qu'elle songeait à aller en Suisse pour demander un suicide assisté. Jayne Bargent, 55 ans, atteinte d'une forme sévère de syndrome de Gilles de la Tourette, raconte aujourd'hui qu'elle ne se sent plus la même personne, que le traitement est en train de lui "rendre sa vie".

Moins d'une heure après l'activation d'électrodes implantées dans son cerveau, les tics et les mouvements anormaux qui l'empêchaient de réaliser les actes les plus élémentaires de la vie quotidienne - comme cuisiner, lire, conduire et même marcher - ont presque disparu. Le cas exceptionnel de cette patiente a fait la Une des médias britanniques. Les médecins de l'Institut de neurologie de l'University College London (UCL) et de l'hôpital national de neurochirurgie de Londres, qui prennent en charge Jayne Bargent, dans le cadre d'un essai thérapeutique, se disent surtout impressionnés par la rapidité avec laquelle est survenue l'amélioration des symptômes.

Les effets se sont fait sentir en moins d'une heure, alors que la stimulation cérébrale profonde - utilisée aussi dans d'autres maladies des mouvements, comme le Parkinson - met habituellement plusieurs semaines à agir. Pour autant, ce traitement est encore loin d'être validé dans le cadre du syndrome de Gilles de la Tourette.

Un traitement d'exception

Au total, dans le monde, seulement une soixantaine de malades souffrant d'une forme très sévère de cette pathologie neuropsychiatrique complexe caractérisée par des tics en ont bénéficié, la plupart dans le cadre de protocoles de recherche. Celui mené par l'équipe du neurologue Tom Foltynie (University College London) inclura au total 12 adultes. Ils seront suivis pendant six mois, avec une période de trois mois où les électrodes seront activées et une période de trois mois où elles ne le seront pas, sans que ni les principaux intéressés ni l'examineur en soient informés (double aveugle). Le recrutement prendra environ deux ans, évalue le docteur Foltynie. D'autres essais sont en cours, notamment en France.

A terme, si ses bons résultats se confirment, la stimulation cérébrale profonde pourrait être proposée aux malades les plus atteints, dont les symptômes résistent aux traitements médicamenteux classiques tels que les neuroleptiques. Mais elle restera un traitement d'exception. Il s'agit, en effet, d'une stratégie lourde, nécessitant une intervention spécialisée de neurochirurgie. Utilisée, pour la première fois, en 1987, dans la maladie de Parkinson, la stimulation cérébrale profonde consiste à implanter dans les noyaux cérébraux profonds (au niveau d'une cible précise, de localisation variable selon la pathologie visée) une ou deux électrodes de deux millimètres de diamètre. Commandées par un petit boîtier situé sous la peau, elles délivrent des impulsions électriques de haute fréquence qui modulent l'activité des voies nerveuses impliquées dans les symptômes, permettant



ainsi de les soulager. Au total, en 25 ans, des dizaines de milliers de patients ont bénéficié de ce traitement, qui est pratiqué dans 26 centres en France. Les complications potentiellement sévères, rares, sont principalement hémorragiques et infectieuses. "Trois indications de la stimulation cérébrale profonde sont aujourd'hui validées, la maladie de Parkinson, les dystonies et les tremblements essentiels, précise le docteur Marc Lévêque, neurochirurgien au CHU de Marseille. Et cette méthode est en cours d'évaluation dans bien d'autres pathologies neuropsychiatriques, notamment la dépression, les troubles obsessionnels compulsifs, des addictions comme l'alcoolisme..." Une étude menée par l'Américaine Helen Mayberg, publiée sur le site de la revue *Archives of General Psychiatry*, montre ainsi qu'une stimulation cérébrale profonde au niveau du gyrus cingulaire subcallosal obtient des résultats intéressants dans les dépressions - y compris bipolaires - résistantes aux antidépresseurs. Évalué chez 17 patients, ce traitement a été bien toléré, avec un effet persistant pendant les six mois de

l'étude, et même avec un recul de deux ans chez certains malades.

Amélioration des symptômes

Dans le syndrome de Gilles de la Tourette, la stimulation cérébrale profonde a été pratiquée pour la première fois en 1999, dans le prolongement des tentatives de chirurgie ablative.

Les tics seraient attribués à une hyperactivité dopaminergique, due à un défaut d'inhibition sur un circuit mettant en jeu le cortex et des noyaux profonds, thalamus et striatum. "Depuis le début des années 60, de nombreuses structures anatomiques ont été prises pour cible dans des interventions classiques de psychochirurgie, raconte le docteur Lévêque.

Aujourd'hui, ces opérations ont quasiment disparu au profit de la stimulation cérébrale profonde, qui présente l'avantage d'être réversible et adaptable". Reste à déterminer la meilleure zone pour implanter les électrodes, et les modalités idéales de stimulation.

Actuellement, deux principales cibles ont été identifiées au sein du globus pallidus et du thalamus, relève le docteur Marie-Laure Welter, neurologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris), qui coordonne un essai thérapeutique sur le syndrome de Gilles de la Tourette. Dans une étude préliminaire portant sur trois patients, publiée en 2008, l'équipe parisienne a obtenu une amélioration des symptômes de l'ordre de 70 % avec une stimulation au niveau de la zone interne du globus pallidus.

Le protocole actuellement en cours inclut 14 volontaires qui sont stimulés avec cette même cible - proche de celle choisie par l'équipe britannique. Les critères de sélection, très stricts, excluent les moins de 18 ans, mais l'âge auquel ce traitement pourrait être proposé fait débat. Certes, cette maladie régresse spontanément dans la majorité des cas au début de l'âge adulte, mais une stimulation profonde peut se discuter plus tôt, estime le docteur Welter, dans des cas extrêmes d'adolescents complètement désocialisés et déscolarisés.

"Bientôt, poursuit la neurologue, nous disposerons de systèmes d'imagerie de type IRM ou scanner utilisables en per-opératoire, permettant un recalage de la cible pendant l'intervention. Quant aux électrodes, elles vont devenir plus fines. Les stimulations seront donc encore plus précises avec, dans l'avenir, des impulsions qui pourront être délivrées de façon adaptée aux dysfonctionnements neuronaux propres à chaque patient." Un pas de plus vers des interfaces cerveau-machine

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CHIFFRE ZÉRO

Date : 2000 avant J.-C.

Le chiffre zéro a été utilisé par les Babyloniens au cours du deuxième millénaire avant Jésus-Christ. Le zéro a été ensuite réinventé par les Mayas, les Indiens, etc. Vers 628 avant notre ère, c'est Brahmagupta qui a défini le zéro comme étant le résultat d'une soustraction d'un nombre par lui-même, et que lorsque l'on multiplie un chiffre par zéro, le résultat est nul, donc zéro. Le zéro a été ensuite repris par les Arabes qui, à leur tour, l'ont transmis aux Européens.



**DISPARITION DU VOL DE LA
MALAYSIA AIRLINES : QUE
S'EST-IL VRAIMENT PASSÉ ?**

22h35



8 mars 2014, 01h21 : disparition du Boeing 777 de la Malaysia Airlines... Un mystère angoissant. Personne n'est capable de dire avec certitude ce qu'il s'est vraiment passé dans le cockpit, à 01h21 (heure locale) ce 8 mars 2014 quand l'avion, un Boeing 777 de la compagnie Malaysia Airlines a disparu des écrans radar et n'a plus jamais répondu aux appels répétés des contrôleurs aériens. Que sont devenus ses 227 passagers et les 12 membres d'équipage ? Que s'est-il vraiment passé dans la cabine et le cockpit de l'appareil, un des avions les plus sûrs au monde ? Comment expliquer que dix mois après sa disparition, l'avion n'a jamais été retrouvé ?

**FRANCE GALL
PAR FRANCE GALL**

22h35



C'est à l'exercice émouvant de l'autoportrait auquel s'est livrée France Gall dans ce documentaire exceptionnel et intense. Dans un long entretien musical illustré d'images rares et personnelles, l'artiste revient sur les grands moments de sa carrière et évoque, avec une grande franchise, tous les aspects de sa vie privée et familiale. Des éblouissements de la scène aux coups durs de l'existence, on la suit avec tendresse dans son parcours de femme frappée par le destin, mais qui ne renonce jamais à la vie. Elle y évoque bien sûr sa rencontre avec Michel Berger : «Je crois que je suis née le jour où je l'ai rencontré.»

**ARLETTY,
UNE PASSION COUPABLE**

23h05



Paris vit sous le joug de l'Occupation allemande. En plein tournage des «Enfants du paradis», Arletty continue de vivre au gré de ses envies. Alors qu'elle entretient une relation amoureuse avec Antoinette, membre de la Résistance, elle tombe sous le charme d'un jeune officier allemand, Hans Jürgen Soehring. La liaison fera bruire le Tout-Paris, aussi bien dans les milieux collaborationnistes que résistants. Rien ne déstabilise la comédienne qui, portée par cet amour, refuse de se ranger dans un camp. Le portrait d'une époque trouble et complexe vue à travers la vie d'une femme, icône de sa génération, finalement rattrapée par ses choix à l'heure de l'épuration.

**COUPE DE FRANCE
PARIS-S.G./MONACO**

20h35



Le choc de ces quarts de finale est la très belle confrontation entre deux cadors de la ligue 1, le Paris Saint-Germain et Monaco. Un match d'autant plus intéressant à suivre que depuis la remontée du club de la Principauté parmi les équipes de l'élite, aucune des deux formations n'est parvenue à prendre le meilleur sur l'autre. S'agit-il d'une finale avant l'heure ? On aurait tort de le croire tant la Coupe de France réserve chaque année son lot de surprises. Qui de Dimitar Berbatov ou Zlatan Ibrahimovic fera trembler le premier les filets adverses ?



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE COCHON DE GAZA

22h30



Après une tempête, Jafaar, un pêcheur palestinien de Gaza, remonte par hasard dans ses filets un cochon tombé d'un cargo. Bien décidé à se débarrasser de cet animal impur, il décide toutefois d'essayer de le vendre afin d'améliorer son existence misérable. Le pauvre Jafaar se lance alors dans un commerce rocambolesque et bien peu recommandable.

LA DÉLICATESSE

20h45



Nathalie a tout pour être heureuse. Elle est jeune, belle, et file le parfait amour. La mort accidentelle de son mari va couper son élan. Pendant des années, elle va s'investir dans son travail, mettre entre parenthèses sa vie sentimentale. Mais subitement, sans qu'elle comprenne vraiment pourquoi, elle embrasse un de ses collègues. Markus, un homme très atypique. S'ensuit alors la valse sentimentale de ce couple hautement improbable qui va susciter interrogation et agressivité au sein de l'entreprise. Choisit-on vraiment par quel moyen on renait à la vie ? Nathalie et Markus vont finir par fuir pour vivre leur histoire et leur émerveillement à l'abri de tout.

MAISON À VENDRE

20h50



Emmanuelle, 24 ans, et Thomas, 26 ans, sont ensemble depuis 6 mois et sont follement amoureux. Ils vivent à Parmain, dans le Val d'Oise. Emmanuelle est maman de deux enfants. Elle est aide-soignante et Thomas est commercial. Entre eux, il y a eu un véritable coup de foudre puisque Thomas a emménagé chez Emmanuelle 4 jours après leur rencontre ! Mais Thomas ne se sent pas bien dans

**LES EXPERTS SEXE, DROGUE ET
MEURTRES**

22h35



Les experts enquêtent sur la mort d'une fan d'une groupie, retrouvé mort dans une limousine après un concert de son groupe de rock préféré. Le meurtre semble lié à la disparition d'une prostituée, avec laquelle la victime se trouvait. Gene Simmons, l'un des membres du groupe, fait figure de principal suspect car l'un de ses autographes a été retrouvé sur le corps de la victime. Mais il clame son innocence.

Cressida Bonas

oublié, le prince Harry !

Cressida Bonas a définitivement tiré un trait sur le prince Harry. Après sa rupture la jeune femme a jeté son dévolu sur Freddie Fox, actuellement à l'affiche du film Riot Club.



Christina Aguilera

elle partage une 1 photo de sa fpetite Summer Rain Christina Aguilera a posté une photo de sa fille, Summer Rain. On y voit la fillette en train de ramper sur un tapis. La petite Summer Rain a un frère, Max, né en 2007.

Greg Plitt

Le bodybuilder percuté mortellement par un train

Le bodybuilder et acteur Greg Plitt a été retrouvé mort samedi 17 janvier. Selon les premiers éléments de l'enquête, il se trouvait sur des rails de chemin de fer, où il aurait été percuté par un train.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h41
Dohr	13h00
Asr	16h15
Maghreb	18h49
Icha	20h09

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 2421 | Mercredi 4 mars 2015

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0550.18.37.57

FAIRE LE POINT SUR LA LUTTE CONTRE EBOLA

80 DÉLÉGATIONS RÉUNIES À BRUXELLES

Plus de 80 délégations sont présentes à la réunion qui voit la participation de l'Algérie et d'autres pays d'Afrique, des pays membres de l'Union européenne et des autres pays qui contribuent à la lutte contre Ebola, ainsi que des partenaires concernés, tels que les agences spécialisées des Nations unies, le FMI, la Banque mondiale, les ONG, le secteur privé et les instituts de recherche. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf et ses pairs doivent faire le point sur la lutte contre l'épidémie d'Ebola et coordonner les actions à venir en vue de son éradication participe.

Organisée par l'Union européenne, cette conférence est coprésidée par les Nations unies et l'Union africaine ainsi que la Guinée, le Sierra Leone, le Libéria, le Togo, en tant que pays coordinateurs de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) pour la lutte contre l'épidémie à virus Ebola. La réunion vise à conduire la région vers le "zéro cas" humain et aider au rétablissement des pays touchés, le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée, représentés par leurs chefs de l'Etat, Ellen Johnson Sirleaf, Ernest Bai Koroma et Alpha Condé.

Même si la contamination reflue, *"l'épidémie n'est pas finie, nous devons encore concentrer tous nos efforts pour vaincre Ebola une bonne fois pour toutes"*, a souligné à son arrivée à Bruxelles la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini.

"Il faut aussi réaliser que ce sont des communautés entières, des sociétés et des pays qui doivent se remettre" de l'épidémie, a-t-elle ajouté. Mme Sirleaf a elle déclaré attendre de la conférence la mise au point d'*"une feuille de route"* pour le rétablissement économique de la région. *"Nous ne devons pas relâcher l'effort"* face à Ebola, a-t-elle ajouté. *"Cela va être une tâche très difficile et méticuleuse"*, a souligné le coordinateur



de l'Onu pour la lutte contre l'épidémie David Nabarro, lors d'un point de presse à Bruxelles. Depuis le pic de l'épidémie, durant l'automne, les nouveaux cas ont été divisés par dix, passant de quelque 900 à une centaine en moyenne par semaine, selon l'ONU. L'engagement africain et international ont permis de contenir l'épidémie, qui a fait quelque 9.700 morts recensés. Si parmi les trois pays les plus touchés, le Liberia est sur la bonne voie, la tendance est toutefois repartie à la hausse dans certaines zones côtières de Guinée et de Sierra Leone, avec la persistance de foyers aléatoires dans des zones reculées de ces pays d'Afrique de l'Ouest. Parmi les priorités, la mise en place d'équipes sanitaires volantes pour mieux ventiler la riposte. Une des préoccupations est de convaincre des *"communautés qui résistent encore"* d'adopter les bonnes pratiques, selon Ismaïl Ould cheikh Ahmed, qui dirige la mission de coordination des Nations unies pour Ebola. En matière de personnel, *"il manque encore de 200 à 300 spécialistes de santé publique"*, à trouver surtout en Afrique pour plus d'efficacité, estime M. Nabarro. Le retard pris pour mobiliser et former les

quelques milliers de soignants requis a toutefois été comblé pour l'essentiel, grâce à l'engagement de nombreux Africains et à la mise en place d'un système d'évacuations médicalisées rassurant les volontaires étrangers. L'enjeu est aussi de garantir le bon versement des aides promises, pour un montant total de 4,9 milliards de dollars (4,4 milliards d'euros), dont 2,4 milliards de dollars ont déjà été déboursés, selon la Commission européenne. La contribution européenne, 1,2 milliard d'euros, a déjà été versée *"pour plus de la moitié"*, selon une source européenne. Mais *"il ne s'agit pas d'une conférence de donateurs"*, assure-t-on.

L'examen d'éventuelles rallonges financières a été renvoyé à deux prochains rendez-vous internationaux sur Ebola, en avril à l'initiative de la Banque mondiale et en mai à l'appel du secrétaire général de l'Onu. Le FMI a annoncé lundi avoir accordé à la Sierra Leone une extension de crédit et un allègement de dette pour un montant total de plus de 187 millions de dollars, espérant que cela aide *"à réunir davantage d'aide financière de la part de la communauté financière internationale"*.

RELANCE DU DIALOGUE AU SAHARA OCCIDENTAL

L'Espagne appuie les démarches de l'envoyé onusien

L'ambassadeur du royaume d'Espagne en Algérie, Alejandro Polanco Mata, a affirmé, lundi à Oran, que son pays appuyait les démarches de l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, pour relancer le dialogue entre les deux parties au conflit. Nous appuyons les démarches de l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, pour une relance du dialogue" entre les deux parties au conflit, (le Maroc et le Sahara occidental) a souligné l'ambassadeur espagnol qui était l'invité du forum Ouest Tribune. L'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental a effectué du 18 au 23 février dernier une tournée dans la région, la cinquième du genre depuis la nomination de M. Ross en 2009, et qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Onu, pour relancer le processus de règlement de la question du Sahara occidental. Tout en souhaitant que cette visite ait constitué une "nouvelle opportunité pour parvenir à des solutions" au conflit, M. Polanco a réaffirmé la "synchronisation de la position de son pays avec celle de l'Algérie, dans le but de parvenir à un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui".

DISCRIMINATIONS DANS LE MONDE Nécessité d'une lutte efficace

Les participants à la 28^e session du Conseil onusien des droits de l'Homme ont plaidé, lundi à Genève, pour une lutte efficace contre les diverses formes de discrimination et de préjugés, comme le racisme et l'islamophobie. Le président de l'assemblée générale de l'Onu, Sam Kutesa, a indiqué que les diverses formes de discrimination et de préjugés *"doivent être combattues"*, comme le racisme et l'islamophobie.

Il a déclaré, dans un message vidéo, que *"grâce à ses divers mécanismes, le Conseil pourrait contribuer à promouvoir les droits des personnes les plus menacées, comme les femmes, les migrants, les enfants et les personnes handicapées"*.

De son côté, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a indiqué que le monde était confronté à de *"graves violations des droits humains tels la discrimination, l'inégalité et l'extrémisme violent"*.

"Les Nations unies possèdent les outils pour agir de manière préventive contre ces fléaux", a-t-il souligné, déplorant, toutefois, *"l'absence de consensus politique entre les Etats pour endiguer ces problèmes"*. Le secrétaire général de l'Onu a indiqué que les actions *"précoces visant à prévenir les conflits et protéger les droits de l'homme, permettent de renforcer la souveraineté et non pas de la défer ou de la limiter"*.

Il a également relevé que *"les graves violations des droits de l'homme affaiblissent la souveraineté d'un pays"*.

Le haut commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a noté, pour sa part, que malgré les engagements *"clairs"* pris par les Etats membres pour le respect des principes de la Charte des Nations unies, *"les droits humains ont été ignorés et violés, parfois à un degré choquant"*. M. Zeid a exhorté les Etats à aligner leurs actions avec les recommandations du Conseil des droits de l'Homme et ses mécanismes et à les concrétiser sur le terrain.

Le chef du département fédéral des Affaires étrangères de la Suisse, Didier Burkhalter, a plaidé, quant à lui, en faveur d'un soutien des Etats à prendre leurs responsabilités pour réagir aux violations des droits de l'Homme et à les prévenir. Il a considéré ainsi que la liberté d'expression est *"restreinte, la censure et l'autocensure se propagent, l'intolérance se répand, et que le dialogue et la compréhension mutuelles cèdent devant les préjugés"*.

ILS RÉCLAMENT L'AMÉLIORATION DE LEUR CADRE DE VIE

Les habitants d'Iouanoughen à Boumerdès observent un sit-in

Des dizaines d'habitants du village Iouanoughen dans la commune des Issers ont protesté, hier, devant le siège de daïra pour réclamer l'amélioration de leur cadre de vie qui ne cesse de se dégrader. Ils ont observé un rassemblement devant ladite institution républicaine pour réclamer de l'eau potable, l'aménagement de la route et la réalisation d'une salle de soins au sein de leur village.

Une partie du village, qui se trouve à moins de six kilomètres du chef-lieu communal, n'est toujours pas raccordé au réseau d'eau potable. De ce fait les villageois souffrent du manque d'eau potable tout au long de l'année, ils s'approprient en eau potable à partir des quelques sources d'eau ou achètent des citernes à raison de 800 DA l'unité. La souffrance s'accroît particulièrement en été.

Les manifestants ont également réclamé le revêtement de la route du

village dont les travaux d'aménagement remontent à une dizaine d'années.

Ce tronçon routier est parsemé de crevasses et les automobilistes trouvent d'énormes difficultés à le traverser.

Les protestataires réclament, également, la réalisation d'une salle de soins au village pour alléger les contraintes des malades qui se déplacent jusqu'au chef-lieu de la commune pour une simple injection.

Le village était doté, par le passé, d'un *"semblant"* de dispensaire, mais il a été fermé peu de temps après par les services de santé pour non-conformité.

Les manifestants demandent l'éclairage public indispensable dans cette région montagneuse.

Le chef de daïra a reçu, dans la journée, une délégation de manifestants, une audience leur a été accordée au courant de la semaine prochaine pour trouver des solutions aux problèmes posés.

T. O.